

# M I S E E N G A R D E

## Résultats de recherches

**Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.**

**Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.**



CANADA  
Province de Québec } CITE DE HULL  
District de Hull }

No. 1

SEANCE D'INAUGURATION DU CONSEIL ELU POUR  
LE TERME COMMENÇANT LE PREMIER  
JANVIER 1939 ET SE TERMINANT LE

31 DECEMBRE 1940

1939

A une assemblée d'inauguration du conseil de la cité de Hull, pour le terme commençant le premier janvier 1939 et se terminant le 31 décembre 1940, tenue à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, vendredi le 23 décembre 1938, laquelle est convoquée conformément aux dispositions de la loi 56 Victoria, Chapitre 52 et ses amendements.

Sont présents:-H. Léon Leblanc, Greffier de la Cité et Président de cette assemblée, Son Honneur le Maire élu, Alphonse Moussette, et les échevins Arthur Meilleur, Edmond Laramée, Georges Bilodeau, J. Achille Morin, Jean Baptiste Cadieux, Rodolphe Gratton, J. Emile Dompierre, Adélard Beauchamp, Eugène Dagenais, F. Ernest St-Jean, Henri Gauthier, Antonio Desjardins, formant quorum du dit conseil.

Les avis de convocation de cette assemblée d'inauguration sont lus et déposés sur la table avec le certificat de la signification d'iceux.

Après le serment d'office prêté par tous les Echevins et Son Honneur le Maire, ce dernier est invité à présider officiellement comme Maire et déclare le conseil dûment formé pour la transaction des affaires.

A la Corporation de la Cité de Hull,

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs :

Que, H. Léon Leblanc, président de l'élection ou nomination d'un Maire et des Echevins pour la Cité de Hull, pour le terme commençant le premier janvier 1939 et se terminant le 31 décembre 1940, ai l'honneur de faire rapport que le douzième jour de décembre 1938, à dix heures de l'avant-midi, j'ai ouvert dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de la cité de Hull, district de Hull, une assemblée publique convoquée par moi par avis public en date du 28 novembre 1938, afin de recevoir la mise en nomination des candidats à la charge de maire et d'échevins pour représenter les différents quartiers de la ville durant le terme ci-dessus mentionné; que j'ai tenu la dite assemblée ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du matin du dit jour 12 décembre 1938 et que pendant cette heure j'ai reçu et mis devant le public de la manière prévue dans le dit avis les bulletins de nomination suivants:-

**POUR MAIRE**

Alphonse Moussette, huissier

**POUR ECHEVINS**

Siège numéro 1

Arthur Meilleur, distributeur

François Tremblay, employé civil

Siège numéro 2

Joseph Baker, mécanicien

Siège numéro 3

Edmond Laramée, boucher-épicier



Siège numéro 4

Georges Bilodeau, industriel

QUARTIER MONTCALM ou 2

Siège numéro 5

J. Achille Morin, ingénieur-mécanicien

Louis Gagnon, employé civil

Siège numéro 6

Jean-Baptiste Cadieux, employé civil

QUARTIER LAFONTAINE ou 3

Siège numéro 7

Rodolphe Gratton, agent

J. Emile Dompierre, boulanger

Siège numéro 8

QUARTIER FRONTENAC ou 3-A

Siège numéro 9

Adélard Beauchamp, directeur de funérailles

Siège numéro 10

Eugène Dagenais, employé civil

QUARTIER DOLLARD ou 4

Siège numéro 11

F. Ernest St-Jean, dessinateur

Siège numéro 12

Henri Gauthier, directeur de funérailles

QUARTIER LAURIER ou 5

Siège numéro 13

Antonio Desjardins, gérant

Siège numéro 14

Edmond Lalonde, journalier

J. Charles Dessaint, employé civil

Attendu qu'à onze heures du dit jour, un seul candidat à été mis en nomination à la charge de Maire, en conséquence j'ai déclare et proclamé comme par les présentes je déclare et proclame Monsieur Alphonse Moussette élu Maire de la Cité de Hull.

Attendu que les candidats suivants ont été seuls nommés à la charge d'échevin pour représenter les différents quartiers aux sièges respectifs, conformément aux bulletins de présentation, savoir:-

Quartier Val Tétreau, siège No. 2, Joseph Baker, mécanicien.

Quartier Wrightville, siège No. 3, Edmond Laramée, boucher-épicier

Quartier Wrightville, siège No. 4, Georges Bilodeau, industriel.

Quartier Montcalm, siège No. 5, J. Bte. Cadieux, employé civil.

Quartier Lafontaine, siège 7, Rodolphe Gratton, agent

Quartier Lafontaine, siège 8, J. Emile Dompierre, boulanger

Quartier Frontenac, siège 9, Adélard Beauchamp, directeurs funéraillies.

Quartier Frontenac, siège 10, Eugène Dagenais, employé civil

Quartier Dollard, siège 11, F. Ernest St-Jean, dessinateur

Quartier Dollard, siège 12, Henri Gauthier, directeur de funéraillies.

Quartier Laurier, siège 13, Antonio Désjardins, gérant

J'ai alors déclaré comme par les présentes je déclare les candidats ci-dessus mentionnés dûment élus échevins de la cité de Hull, tel que précité.

Que conformément au dit avis, j'ai annoncé que des bureaux de votation seront tenus au temps et lieu indiqués dans l'avis du 28 novembre 1938 pour recevoir les suffrages relatifs à l'élection d'un échevin pour les quartiers et sièges suivants:-

Quartier Val Tétreau, siège No. 1

Quartier Montcalm, siège No. 5

Quartier Laurier, siège No. 14

Que conformément à la loi et à l'avis ci-dessus mentionné, les bureaux de votation ont été ouverts et qu'après avoir reçu les rapports des officiers d'élection en présence de Messieurs J. Alexis Larose, Alfred Sykes, Henri Lessard, Alphonse Moussette, Paul H. Cormier, Adélard Bélanger, J. B. Michon, Wilfrid St-Cyr, J. B. Cadieux et plusieurs autres, j'ai procédé de la manière ordinaire au dépouillement du scrutin avec le résultat suivant:-

ECHEVINS

Quartier Val Tétreau — Siège No. 1

Arthur Meilleur .....	143 votes
François Tremblay .....	122 votes

Quartier Montcalm - siège No. 5

Louis Gagnon .....	125 votes
Achille Morin .....	165 votes

Quartier Laurier - siège No. 14

Jean Charles Dessaint .....	180 votes
Edmond Lalonde .....	273 votes

En conséquence j'ai déclaré et proclamé comme par les présentes je déclare et proclame élus échevins Monsieur Arthur Meilleur avec une pluralité de 21 votes; Monsieur Achille Morin avec une pluralité de 40 votes et Monsieur Edmond Lalonde avec une pluralité de 93 votes.

DONNE en mon bureau à l'Hôtel-de-Ville de la cité de Hull, ce 20ième jour de décembre 1938.

H. LEON LEBLANC,  
Greffier de la Cité  
Président de l'élection.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport du Président de l'Election municipale pour le terme commençant le premier janvier 1939 et se terminant le 31 décembre 1940, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Le Conseil municipal de la Cité de Hull a été convoqué le 22 décembre 1938  
A la Corporation de la Cité de Hull, le 22 décembre 1938, pour discuter  
Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins

J'ai l'honneur de vous faire rapport des comptes couvrant les  
frais encourus par l'élection des 12 et 19 décembre 1938, savoir:-

Soublière-Lepage Ltée	\$0.30
G. E. Gauvin & Fils	11.34
P. A. Larocque	1.35
Isidore Michaud, huissier	22.00
H. L. Leblanc, re listes	387.00
Le Progrès de Hull	5.67
Stock-Papeterie	56.34

Votre tout dévoué,

Le Greffier

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin  
R. Gratton:

Que les comptes soumis par le Président de l'Election, soient  
approuvés et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à en faire le  
paiement.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin  
E. Dompiere:

Que les comptes pour frais d'élection lors de la journée de  
votation soient payée comme suit:-

Loyer du local	\$5.00
Sous-Officier-Rapporteur	6.00
Greffier du bureau	5.00
Constable au bureau	3.00

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer ces comptes.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
District de Hull.  
CITE DE HULL.  
No. 2

SEANCE DU 3 JANVIER 1939

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité à huit heures du soir, mardi le 3 janvier 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, Jos. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

Monsieur l'échevin H. Gauthier quitte son siège.

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce comité lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que Monsieur l'échevin Edmond Laramée soit nommé maire-suppléant pour l'année 1939.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Arthur Meilleur, secondé par l'échevin Edmond Lalonde:

Conformément à l'article 35 des règlements d'ordre et de procédure du conseil que les comités permanents pour l'année 1939, soient formés comme suit:-

- 1—Comité des Finances, Président l'échevin Georges Bilodeau
  - 2—Comité des Rues et Améliorations, Président l'échevin J. A. Morin.
  - 3—Comité de l'Eau, Président l'échevin A. Beauchamp.
  - 4—Comité de Feu, Lumière et Alarme, Président l'échevin A. Desjardins.
  - 5—Comité de Police, Président l'échevin E. Dompierre
  - 6—Comité de Santé et Parcs, Président l'échevin Joseph Baker.
  - 7—Comité des Affaires Litigieuses, Président l'échevin H. Gauthier
- Tous les membres du conseil municipal sont membres de ces divers comités permanents.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que la résolution numéro 15 de l'assemblée du 1er juin 1936 soit rescindée et remplacée par la suivante:-

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins J. B. Cadieux et Emile Dompierre, soit dorénavant chargé de l'administration du département de Police et que les décisions prises par ce comité ne soient renversées que par les deux tiers des membres du conseil, selon la résolution déjà existante à cet effet.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'échevin F. Ernest St-Jean soit nommé président du Comité Industriel de la cité de Hull, conformément à la résolution numéro 17 de l'assemblée de ce conseil tenue le 4 octobre 1937.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'échevin Eugène Dagenais soit adjoint comme membre du comité des bâtisses de la cité de Hull tel que constitué par la résolution numéro 20 de l'assemblée du 7 décembre 1936.

Adopté.

8 Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que les échevins Arthur Meilleur et Edmond Lalonde soient nommés comme représentants du conseil de la cité de Hull à l'Association Municipale de Récréation.

Adopté.

Monsieur l'échevin H. Gauthier reprend son siège.

9 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les chefs des départements soient avisés qu'ils ne devront pas faire de dépenses au nom de la Cité de Hull sans autorisation du conseil.

Dans les demandes au conseil par les chefs des départements pour contracter une dépense il devra être mentionné si cette dépense est prévue ou non dans le budget de l'année.

Adopté.

10 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur de la Cité soit chargé de soumettre mensuellement un état comparatif des estimés et des dépenses des départements sous son contrôle.

Cet état devra montrer clairement les dépenses non prévues dans les estimés et aussi expliquer pourquoi elles ont été faites. Un état semblable devra aussi être préparé mensuellement pour les dépenses autorisées par un règlement d'emprunt.

Quand les travaux d'améliorations locales ou d'aqueduc exécutés en vertu d'un règlement seront terminés dans une rue ou les propriétaires de cette rue doivent payer par un impôt spécial le coût total ou partiel des dépenses, un rapport devra être présenté au conseil pour l'assemblée du comité général du mois suivant, établissant:-

- 1—Le coût total de ces travaux
- 2—Le nombre de pieds linéaires.
- 3—Le montant payable par la cité
- 4—Le montant à être chargé aux propriétaires riverains.
- 5—Le montant de l'estimé prévu dans le règlement.

Adopté.

11 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Greffier soit autorisé à demander aux chefs des départements de remettre au Trésorier de la Cité avant le 20 janvier 1939 leur budget pour l'année 1939.

Adopté.

12 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la requête de Messieurs R. Gratton, L. Massé, Dr. W. Caron, S. Clermont et autres, demandant l'autorisation à ce conseil de se former en association sous le nom de SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'OUTAOUAIS dans le but de promouvoir le tourisme des comtés de Hull, Gatineau et Pontiac, et de la Province de Québec généralement, soit approuvée conformément au chapitre 257 des statuts refondus de Québec, 1925.

Adopté.

13 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins A. Morin, G. Bilodeau, E. Dagenais, demande des soumissions pour

l'achat d'une charrue à neige et, vu l'urgence, décide de l'achat suivant les soumissions reçues. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

14 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil ajourne au 9 courant.

Adopté.



CANADA  
Province de Québec }  
District de Hull }  
CITE DE HULL

No. 3

SEANCE DU 9 JANVIER 1939

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité à huit heures du soir, lundi le 9 janvier 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, Jos. Baker, E. Laramée, G. Bilo-deau, J. A. Morin, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1 Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: L'Association des Petits Propriétaires; Le Club Ouvrier Dollard; Josaphat Pharand; Le ministère de la Santé; J. N. Beauchamp, avocat au nom de Mme O. Charbonneau; Lucien Lefebvre; Mme B. Villeneuve; Le Droit; C. Genest; C. Boland.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES  
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin G. Bilo-deau, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous. Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour les sous formulées.

1	Leo. Gratton, ....	(C, des bâtisses)	1.60
2	Z. Miron & Fils.....	"	2.96
3	Le Droit .....	(Publicité)	125.00
4	Jos. Pilon Ltée .....	(Imprévus)	16.98
5	Can. Pacific Ry. Co. ....	(Egoûts)	1.00
6	Hospice St-Charles (Ass. publique) .....		1,709.00
7	Département des Incendies .....	(Avis P.)	1.10
		(Revision)	2.20
8	Canadian Bank Note Co. ....	(Règl. 364)	286.20
9	Le Progrès de Hull.....	(Règl. 363a et 364)	6.40
		(Papeterie)	7.02
10	P. A. Larocque .....	"	12.10
11	J. M. Hill .....	"	31.00
12	A. A. Laflamme .....	"	25.92
13	Soublière & Lepage .....	(H-de-Ville)	6.56
14	Jos. Pilon Ltée .....	"	.60
15	Hull Coal Co. ....	"	100.63
16	Jos. Charbonneau .....	"	2.65
17	André Naubert .....	(Evaluateur)	3.30

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35-36 (décembre 1938)

Comité des bâtisses ..... \$122.50

Que le rapport numéro 12 de l'Evaluateur de la cité en date du 23 décembre 1938, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 28 décembre 1938, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

G. Bilodeau, président	R. Gratton
F. E. St-Jean	E. Lalonde
J. A. Morin	E. Laramée
E. Dagenais	A. Beauchamp
E. Desjardins	J. Baker
E. Dompierre	A. Meilleur

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Hull, le 23. décembre, 1938

Rapport No. 12

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:-

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de décembre, 1938.

Pour rôles d'évaluation 1938-39 et 39-40)

Quartier No. 1 (Val Tétreau)

425 Substituer Mde Vve Louis Godreau à Alphonse Godreau pour 53 rue Bégin.

887 Substituer Asselin Adélard à la Cité de Hull pour 45 rue Chapleau.

Quartier No. 1a (Wrightville)

1840 Substituer lots 254-57, 413 et 254 Pt. 56, 394 à 254-57, 413 et 254 Pt. 56, 344.

2139 Substituer J. B. Léveillé à Dame Albert Laurin pour 222 rue Montcalm. Facture à 22 rue Papineau).

3978 Substituer Ménard Aldéric à la Cité de Hull pour 12 rue Talon.

1690 Substituer Dame Lucienne Methot, Ux John Doyle, Rés. 576 Eastern Parkway, Brooklyn, N.Y. à Vve J. B. Lalonde, pour 80a 80b 82 Boulevard St-Joseph.

3029 Substituer Legault André à Touchette Ildège J. pour 30 rue Nicolet.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5358 Substituer Dame Vve James Peter Ramsay à James P. Ramsay pour 41 rue Taché.

6269 Substituer Rose J. A. Edouard et Coté Arthur à Rose Vve Edouard pour 111-109 rue Montcalm.

5260 Substituer Lessard J. Fortunat-Lessard Emile et Lessard Vve Arthur à Lessard J. Fortunat-Lessard Emile, et Coursol Angeline Ux Lessard Arthur, pour 143-141 rue Montcalm.

QUARTIER No. 3A (Frontenac)

7444 Substituer Vve Hubert Sabourin à Manchester W. et Hubert Sabourin pour 27 rue Guertin.

7333 Substituer Nap. Thivierge à Lavergne Arthur et Adolphe, rue Brébeuf.

7317 Substituer Cardinal Ferdinand à La Cité de Hull pour 6 rue Brébeuf.

7523 Substituer Dame Alice Giroux à La Cité de Hull pour 7 rue St-Pierre.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9947 Retrancher Fond de commerce \$50.00 du 1er mai 1937 pour 156-158 Boulevard Sacré-Coeur.

9647 Substituer Arthur Desrochers à Arthur Durocher pour 272 rue Notre-Dame.

9898 Incrire Thomas Darcy comme époux de Irene Meloche à 3 rue St-Bernard.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

HULL, Qué., le 28 décembre 1938

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs :

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$198.59 et débiter les départements suivants :

Trésorier	\$2.75
Greffier	34.54
Ingénieur	19.46

Evaluateur	1.29
Police	48.47
Incendies	10.33
Election	75.00
Lumière et Alarme	.35
Règlement No. 363a-364	6.40
	<b>\$198.59</b>

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC,

Greffier

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 1er rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin Jos. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

18	Département des Incendies	(Santé)	\$12.95
19	Edg. Beauchamp	"	10.00
20	Gatineau Power Co.	(Marché)	1.00
21	Gauthier Cie Ltée	(Santé)	8.00
22	Pharmacie Principale	(Santé)	8.25
23	M. Emond	"	37.00

24 Strathcona Hospital ..... (Hospitalisation) 110.00  
25 Nichols Chemical Co. Ltd. ..... (Chlorine) 1,188.80  
Note de crédit ..... 768.50

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35-36 Décembre 1938

Parcs ..... \$6.75

Jos. Baker, Président	H. Gauthier
F. E. St-Jean	A. Desjardins
E. Lalonde	E. Dagenais
A. Meilleur	R. Gratton
G. Bilodeau	A. Beauchamp
E. Dompierre	J. A. Morin

3 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Desjardins, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

26 Bélanger Frères Cie	\$686.96
27 Ottawa Motor Sales Ltd.	1.81
28 A. Workman & Co. Ltd.	3.41
29 Poste de Service St-Denis	28.82
30 People's Gas Supply	1.75

31	Jos. Pilon Ltée	\$13.60
32	Ottawa Car Mfg. Co. Ltd.	4.50
33	R. O. Morris	2.96
34	J. H. Meilleur	1.50
35	Lafrance Fire Engine	5.92
36	F. Laroche	11.60
37	Keyes Supply Co. Ltd.	2.56
38	S. S. Holden Ltd.	10.26
39	E. Groulx	1.75
40	Danis Service Station	617.90
41	Dominion Rubber Co. Ltd.	11.48
42	P. D'Aoust	4.25
43	Charron & Ménard	3.05
44	Bob-Morris Cap. Co.	.50
45	Brake Service Station Ltd.	6.67
46	Bélanger Frères Cie	449.96

#### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

47	Ottawa Electric Co.	19.33
48	R. O. Morris	6.38
49	Marchand Electric	43.35
50	Limoges & Frères	8.06
51	Gatineau Power Co.	2.50
52	Département des Incendies	13.01
53	Charron & Ménard	144.71

#### SALAIRE: Paies Nos 32-33-34-35-36 décembre 1938

Feu	\$2.60
-----	--------

Que le rapport du Directeur du service des incendies, en date du 27 décembre 1938, relativement à l'accident subi par le fourgon à échelles le 25 décembre 1938, soit référé au Président du Comité des affaires litigieuses pour enquête et rapport à l'Aviseur Légal afin que ce dernier informe le conseil des responsabilités respectives dans cette affaire.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les transports suivants dans ses livres:- Créditer les appropriations du Département de Lumière d'un montant de \$59.89 et débiter le règlement

numéro 360 du même montant de \$59.89, conformément au rapport du Surintendant du Département de Lumière et Alarme en date du 3 janvier 1939.

Que le Surintendant du Département de Lumière et Alarme soit autorisé de faire l'achat d'un rouleau de fil numéro six, de 500 films cut-out, 15 douilles (sockets) pour lampes de rues.

A. Desjardins, président      A. Meilleur

F. E. St-Jean	E. Dagenais
E. Dompierre	R. Gratton
H. Gauthier	A. Beauchamp
E. Laramée	G. Bilodeau
E. Lalonde	J. Baker
	J. A. Morin

4. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin E. Dompierre, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

54	Eastman Photographic	\$11.47
55	Charron & Ménard	18.09
56	Canada Leather Goods	13.20
57	Kelly & Leduc	13.08
58	J. R. Gaunt & Son	84.80
59	Service Danis	29.23

60	Georges Simard	3.60
61	Garage Baillot	1.50
62	Laval Motor Sales	8.65
63	Dr. J. L. Pichette	25.00
64	Département des Incendies	7.58
65	Charron & Ménard	14.45
66	Caisse Police	220.75
67	Sparks & Harrison	364.00
68	Marian Tomaro	315.00

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35-36 décembre 1938

Police ..... \$6.50

E. Dompierre, Président	E. Gauthier
F. E. St-Jean	A. Desjardins
E. Lalonde	E. Laramée
A. Meilleur	E. Dagenais
G. Bilodeau	R. Gratton
J. Baker	A. Beauchamp
	J. A. Morin

5 Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE RUES & AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Rues et Améliorations dûment assemblée en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

69	Wright Brothers Supply	1,842.09
70	W. D. St-Cyr	80.15
71	J. Sarazin	22.50
72	E. Sarazin	3.00
73	Poste de Gas. Papineau	285.89
74	Soublière & Lepage Ltée	74.45
75	Thomas Robertson Ltd.	174.10
76	Jos. Pilon Ltée	351.52
77	People's Gas Supply	8.50
78	Z. Miron & Fils	4.80
79	M. Levitan	251.75
80	J. O. Laflèche	9.12
81	Laurentian Stone Co. Ltd.	3,037.82
82	Lévesque R. A.	154.50
83	Limoges & Frères	513.35
84	Instruments Ltd.	5.04
85	Holman Machines Ltd.	72.55
86	Hull Medical Hall	15.93
87	Hull Electric Co.	1.50
88	General Supply Co.	62.50
89	A. Guérin	3.00
90	A. Gratton	.24
91	Moise Galipeau	70.00
92	Moise Galipeau	35.00
93	Maryland Casualty Co.	584.89
94	Département des Incendies	476.04
95	Currie Products Ltd.	44.78
96	Albert Charron	6.00
97	Chez Pierre	90.20
98	Pierre Charron	162.35
99	Charron & Ménard	74.74
100	A. Champagne	138.84
101	Carleton Motor Sales	594.50
102	Canadian Industries Ltd.	39.22
103	Canadian Bitumus Co. Ltd.	157.20
104	Canada Iron Foundries Ltd.	2,106.42
105	Canadian Pacific Ry	71.88

106	Joseph Brunet	43.50
107	Bélanger Frères & Cie	101.00
108	Bélanger & Dalpé	18.40
109	Edgar Bédard	5.00

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35-36 Décembre 1938

Réparations de services	\$310.20
Bornes-Fontaines	793.90
Egoûts	162.90
Règlement No. 360	2920.12
Règlement No. 359	370.30
Règlement No. 346	89.40
Compensation	110.93
 J. A. Morin, Président	E. Lalonde
E. Dompierre	A. Meilleur
F. E. St-Jean	E. Dagenais
A. Desjardins	R. Gratton
H. Gauthier	A. Beauchamp
E. Laramée	G. Bilodeau

6 Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Beauchamp, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

110	W. Villeneuve	\$101.40
111	St-Louis Machine Shop	146.15
112	Poste de Service St-Denis	3.55
113	J. Pharand	4.40
114	Kelly & Leduc	222.73
115	Poste de Service Rochon	45.89
116	M. Viau	32.40
117	Ottawa Electric Co.	4.20
118	Neptune Meters Ltd.	86.18
119	R. O. Morris	3.18
120	McKay Smelters Ltd.	327.99
121	Mueller Ltd.	211.81
122	Thos Lawson & Sons	265.14
123	Hull Coal Co.	184.23
124	Bélanger-Taeger Service	19.00
125	Boucher Frères	68.44
126	Succ. E. R. Bisson	15.00
127	Baker Brothers	3.15
128	A. Gougeon	3.20
129	I. Ducharme & Fils	14.50
130	Geo. Charron	3.25
131	Chelsea Service Station	21.50
132	Hugh Carson Co.	6.10
133	Fairbanks-Morse	72.00

SALAIRE: Paies Nos. 32-33-34-35-36 Décembre 1938

Tuyaux principaux	\$30.01
Chateau d'eau	114.60
Neige	465.50

A. Beauchamp, Président	J. Baker
J. A. Morin	E. Dompierre
E. Laramée	F. E. St-Jean
E. Lalonde	H. Gauthier
A. Meilleur	A. Desjardins
G. Bilodeau	E. Dagenais
	R. Gratton

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin

A. Meilleur:

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 1er RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses, dûment assemblé en chambre, mardi le 3 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

134—Réclamation Edward P. Smith:- Que le Greffier de la Cité soit chargé d'informer le procureur du réclamant, Me Jacques Bertrand, que la cité n'est pas responsable des dommages réclamés.

135—RE: Succession Honoré Robillard: Le rapport de l'Aviseur Légal en date du 17 décembre 1938 au sujet du chemin conduisant à la prison de Hull est référé à l'Ingénieur de la cité et à l'Evaluateur avec prière de fournir les informations qui y sont demandées.

136—Réclamation Ephrem Dagenais:- Que le Greffier de la Cité soit chargé d'informer Me François Caron, procureur de monsieur Dagenais, que la cité n'est pas responsable des dommages réclamés.

137:- Réclamation Frank Brunet, 76 rue Archambault, Hull: Conformément aux recommandations faites dans le rapport de l'ingénieur de la cité en date du 29 décembre 1938, que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$9.85 à M. Frank Brunet en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

138—Réclamation Onézime CHARBONNEAU, 72 rue St-Henri, Hull:—Cette réclamation est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

139—Réclamation Georges E. Vinclette, Ottawa, Ont.:—Cette réclamation est référée à l'Ingénieur de la cité qui devra soumettre son rapport à l'Aviseur Légal afin que ce dernier avise le conseil.

H. Gauthier, président  
F. E. St-Jean  
R. Gratton  
G. Bilodeau  
J. Baker  
E. Dompierre

E. Laramée  
A. Meilleur  
E. Lalonde  
E. Dagenais  
A. Beauchamp  
J. A. Morin

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 1er rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil accorde l'application faite en date du 28 octobre 1938 par la Compagnie Bell Téléphone pour l'érection et le maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de la Cité et ce, aux endroits indiqués sur les plans soumis avec la dite application, en y faisant exception pour la construction et l'installation des ancrés “anchors”.

Le conseil étant unanime à désapprouver la construction et la pose de tels ancrés.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé de faire les transports au montant de \$3,485.39 du règlement 360 au règlement 359, tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 4 janvier 1939.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le Surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de changer les fils du système d'alarme à l'angle des rues Frontenac et Chateauguay et à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Laurier. Le coût approximatif de ces travaux étant de \$13.00 à être chargé aux appropriations de ce département.

Adopté.

12 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire faire une remise en état de la machine à écrire à son usage, conformément à sa demande en date du 9 janvier 1939. Le coût de ces réparations ne devant pas dépasser la somme de \$25.00.

Adopté.

Messieurs les échevins Laramée et Lalonde quittent leurs sièges.

13 Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la résolution numéro 9 de l'assemblée régulière ajournée du 22 décembre 1938 soit amendée en retranchant les mots "au salaire annuel de \$2,000.00" et en les remplaçant par les mots suivants "au salaire annuel de \$200.00 avec une augmentation annuelle de \$100.00 jusqu'à un maximum de \$2,500.00.

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la résolution numéro 9 de l'assemblée régulière ajournée du 22 décembre 1938 demeure telle que rédigée.

Pour l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Morin, Dom-pierre, Dagenais, Desjardins. 6.

Contre l'amendement les échevins: Bilodeau, Gratton, Beauchamp, St-Jean, Gauthier, 5.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement perdu et la motion principale remportée sur même division.

Monsieur l'échevin Lalonde reprend son siège.

14. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que la suggestion du Club Dollard, soit référée au Comité de Santé, pour rapport au conseil.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le compte du notaire H. Desrosiers au montant de \$44.00 pour services professionnels en rapport avec l'acquisition des terrains à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Laurier soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement à même les appropriations du règlement numéro 364.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée reprend son siège.

16. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les lettres numéros 7921 et 7886 soient référées à l'Évaluateur de la Cité pour rapport au conseil.

Adopté.

17 Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les minutes des assemblées du 29 novembre, du 5, 20 et 22 décembre 1938, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

18 Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que la demande de Mme B. Villeneuve, relativement à ses services d'eau, soit référée à l'Evaluateur de la cité, pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le compte de M. Léon Couture, régistrateur, en date du 4 janvier 1939, au montant de \$13.95 soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

Monsieur l'échevin Gratton, quitte son siège.

20 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que Messieurs J. B. Benoit, Jos. Normand et Jos. Labelle, soient employés par l'ingénieur de la Cité comme sous-contre-maîtres en charge de l'épandage du sable sur les trottoirs lorsqu'il sera jugé nécessaire de faire ce travail d'aujourd'hui aux prochains estimés.

Du consentement du proposeur et du secondeur, cette résolution est laissée sur la table pour étude.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
Province de Québec, }  
District de Hull }  
No. 4

CITE DE HULL

SEANCE DU 6 FEVRIER 1939

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 6 février 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin Edmond Lalonde, secondé à l'unanimité:

Ce conseil apprend avec peine le décès subit de Monsieur Victor O. Falardeau, assistant-trésorier de la cité, et offre à Madame Falardeau et à sa famille ses vives sympathies.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: La Cie Hull Electric; Le Club Ouvrier Dollard; C. H. Dowd au nom de L. Brissette; J. V. Cholette; Club Ouvrier de Hull Enrg.; The Ottawa Electric Co.; Amédée Buteau; Association Municipale de Récréation; Ernest Dagenais; Syndicats Catholiques Nationaux; Cie Gatineau Power; Royal Insurance Co.; Orphelinat Ste-Thérèse.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	\$4.38
2	H. R. Paquin	"	11.00
3	Hull Coal Co.	"	100.00
4	Z. Miron & Fils	(C. des Bâtisses)	7.19
5	Me. Léon Couture	(Evaluateur)	15.00
6	Financial Post	(Trésorier)	5.00
7	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	87.21
8	P. A. Larocque	"	17.32
9	Le Droit	"	15.66
10	La Papeterie Fédérale	"	7.20
11	J. M. Hill	"	2.75
12	Librairie Trudel	"	.25
13	J. A. Larose	"	30.50
14	J. M. Hill	"	23.50
15	Labelle & Desrosiers	(Imprévus)	152.50
16	Union des Municipalités de Québec	"	190.00
17	Orphelinat St-Joseph	(A. Publique)	2573.40

SALAIRE: Paies Nos. 40-39-38-37 (Janvier 1939)

Comité des Bâtisses \$82.25

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 30 janvier 1939, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport de l'Inspecteur des bâtisses en date du 30 janvier 1939, relativement à l'exploitation d'une carrière sur la rue

St-Louis dans le quartier Val Tétreau soit référée à l'Aviseur Légal de la cité.

G. Bilodeau, président	R. Gratton
F. E. St-Jean	A. Meilleur
E. Dompierre	J. B. Cadieux
A. Beauchamp	H. Gauthier
E. Laramée	J. A. Morin
E. Dagenais	

### BUREAU DE L'EVALUATEUR

#### RAPPORT No. 1

JANVIER LE 30, 1939

#### QUARTIER No. 1, Val Tétreau

474 Substituer A. Meloche à Mde Mabel Lavigne pour 13 rue Roussillon.

#### QUARTIER No. 1A, Wrightville

3011-3012-3013 Substituer Philippe Séguin (St-André Avellin P.Q., R.R. No. 1) à Succession Vanance Tremblay pour lots rue Nicolet.

2195 Substituer Ménard René à Levesque Silio pour lot 8-71.

4153 Substituer N. Sincennes à Cléophas Belair pour 131 B-St-Joseph.

3977 Substituer Ménard Aldéric à la Cité de Hull pour lot 163 rue Talon.

4266 Substituer Hermina Dupuis à Edouard Pilote.

4040 Substituer M. Geo. Marion à Jos. Benard, 262 B. St-Joseph.

2970 Substituer Holst Lawrence à Wood P. J. à 121 rue Nicolet comme seul occupant.

#### QUARTIER No. 2, Montcalm

5576 Substituer Thérèse Legrand à Legrand Vve Hypolite et Téléphore pour 54 rue Charlevoix.

5605 Substituer Dame Vve Geo. Pelletier pour 187 rue St-Laurent.

QUARTIER No. 3 Lafontaine

6316 Inscrire Théobald Gagnon comme occupant à 76 rue St-Jacques.

6334B Sur Cadastre 746 F ajouter "Tramway" et substituer inconnue à E. B. Eddy Co.

QUARTIER No. 3A FRONTENAC

6893 Inscrire Jos. Kirouac comme occupant à 193 rue Dupont et 125-127 rue Papineau.

7785 Substituer Dame M-Louise Leclair à Succession L. Bissonnette pour 133-131 rue St-Laurent (adresse 34 Shakespeare, Eastview, Ont.

6977 Inscrire Marie Pichard comme occupant.

7299 Inscrire Vve Isidore Robillard avec Amable Dupuis comme propriétaires.

7615 Substituer \$700.00 pour terrain et \$2,150.00, total de \$2,850.00 pour bâtisse a, \$1,900.00 pour terrain et \$5,650.00 total de \$7,500.00 pour bâtisses à 55 Frontenac et inscrire 1 service d'eau du 1er mai 1938.

7616 Inscrire Dame Florine Lavigne-Bertrand comme propriétaire a, 57-59 Frontenac avec évaluation de \$1,200.00 pour terrain et \$3,500.00 pour bâtisse formant total de \$4,700.00 et y inscrire 2 services d'eau du 1er mai 1938.

6824 Retrancher fond de commerce de \$100.00 depuis mai 1936. pour 196 St-Rédempteur.

7484 Substituer Rheal Gunner à Rodolphe Gunner pour 42 rue St-Hélène.

QUARTIER No. 4 DOLLARD

8520 Substituer Supertest Petroleum Corporation Ltd. a J. E. D. Caron, adresse Richmond et Pall Mall St., London, Ontario.

8132 Substituer Aimé Clément a Jules Laverdure.

QUARTIER No. 5 LAURIER

9010 Substituer Dame Aurore Regimbal aux Oscar Villeneuve à Normand L., et C. Villeneuve pour 146 Laval.

9577 Retrancher le nom de Arthur Chartrand laissant seul Alphonse Raymond et inscrire \$700.00 pour terrain seulement, retranchant \$550.00 la maison étant démolie à 215 rue Notre-Dame.

9618 Substituer Valdo Guevremont à Gabrielle Lapensée pour 319 rue Notre Dame.

9915 Substituer Josaphat Pharand à Herman Guertin comme occupant pour 16 rue Verdun.

9517-9518 Substituer Dame Marie Reine Viau-Bettez à Priscilla Bettez.

9150 Substituer Emmanuel Lafleur à Cité de Hull, 177 rue Dollard.

9992 Substituer Euclide Laframboise à Napoléon Renaud pour 23 rue d'Aiguillon.

9673 Substituer St. Louis Ulric à Morrissette Ernest pour 204 rue Notre Dame.

7232 Substituer Commission Scolaire à J. Bte. Joanisse, 31 rue St-Florent.

7233 Substituer Commission Scolaire à Succession Jos. Maurie, 33 rue St-Florent.

7234 Substituer Commission Scolaire à Joseph Tremblay, 35 rue St-Florent.

7235 Substituer Comission Scolaire à Oscar Boucher, 37 rue St-Florent.

7852 Substituer Commission Scolaire à F. X. Laurin Sr. 43 rue St-Etienne.

7853 Substituer Commission Scolaire à F. X. Laurin Sr., 39 rue St-Etienne.

Les numéros 7232 à 7853 doivent être mis dans colonne exemptée par la loi.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

La Corporation de la Cité de HULL, Qué., le 3 février 1939

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'Appropriation "Papeterie" de la somme de \$158.02 et débiter les départements suivants:-

Trésorier	\$16.85
Greffier	89.55
Ingénieur	19.26
Evaluateur	6.04
Police	25.02
Lumière & Alarme	.55
Imprévu	.75
	\$158.02

Bien à vous,

Le Greffier,

H. LEON LEBLANC,

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

18	Edg. Beauchamp	(Santé)	\$25.00
19	E. A. Beaudoin	"	8.00
20	Gauthier Cie Ltée	"	32.00
21	Z. Miron & Fils	"	.80
22	Départ. des Incendies	"	16.65
23	M. Emond	"	50.00
24	J. Sarazin	(Marché)	3.00
25	Hull Coal Co.	"	2.75
26	Nichols Chemical	(Chlorine)	1188.80
		Note de crédit	\$883.77

E. Dompierre  
R. Gratton  
A. Beauchamp  
A. Desjardins  
E. Laramée  
A. Meilleur

E. Dagenais  
E. Lalonde  
F. E. St-Jean  
J. B. Cadieux  
J. A. Morin  
G. Bilodeau

4. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

27	Caisse Police	\$219.83
28	Charron & Ménard	17.15
29	Poste de Service St-Denis	.30
30	M. Levitan	66.00
31	R. O. Morris	1.63
32	Underwood Elliot Ltd.	.25
33	Lumo Electric Co.	13.39
34	Kelly & Leduc	11.99
35	B. J. Déry	2.50
36	Georges Simard	6.00
37	Kelly & Leduc	1.98
38	J. Pharand	62.25
39	Eastman Photographic	5.60
40	George Bourne	2.00
41	J. R. Grant & Son	35.00
42	I. Ducharme & Fils	130.00
43	Thornton & Truman	1.00
44	Boucher Frères	5.00
45	Poste de Service Danis	24.30
46	Département des Incendies	6.47
47	Lumo Electric Co.	3.00

SALAIRE: Paies Nos. 37-38-39-40 (Janvier 1939)

Police	\$6.75
E. Dompierre, Président	A. Meilleur
G. Bilodeau	R. Gratton
E. Laramée	H. Gauthier
A. Desjardins	E. Dagenais

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin  
J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu,  
soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES  
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-deau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beau-champ, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

48 Réclamation Onézime Charbonneau:- Le Greffier de la cité est chargé d'informer Me J. N. Beauchamp, C.R., procureur de Monsieur Onézime Charbonneau, que la cité de Hull n'est pas responsable de l'accident subi par l'épouse du réclamant.

49 Réclamation Laura Graham et vir:- Le Greffier de la cité est chargé de référer le dossier de la réclamation Laura Graham et le mémoire de Frais de Me J. W. Ste. Marie, C.R. aviseur légal de la cité, au Comité de Police.

50 Réclamation M. G. E. Vincelette:- Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$6.50 en règlement final de la réclamation de M. G. E. Vincelette, sans préjudice aux droits de la cité.

51 RE: accident au fourgon à échelles du Département des Incendies le 25 décembre 1938: Que l'Aviseur Légal de la Cité soit autorisé de prendre les procédures nécessaires afin de protéger les droits de la Cité dans cette affaire.

52. Réclamation de M. Lionel Brissette, 97 rue Berri, Hull:- Que la réclamation de M. Lionel Brissette, faite par l'entremise de Me Clinton H. Dowd, soit référée à l'Aviseur Légal de la cité avec prière d'aviser le conseil municipal des responsabilités relativement à cette affaire.

53. Réclamation M. Joseph Fournier, 17 rue Laurier, Hull:- Qu'un comité, composé du Président du Comité des Affaires Litigieuses, de l'échevin du quartier Dollard, M. F. E. St-Jean, et de l'Ingénieur de la cité, soit chargé de rencontrer monsieur Joseph Fournier dans le but d'obtenir de plus amples détails relativement à sa réclamation.

54. Réclamation Marie Contant:- Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le mémoire de frais de Me J. W. Ste. Marie au montant de \$40.00 pour avoir représenté la Cité de Hull dans cette cause.

H. Gauthier, président  
R. Gratton

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 3ième rapport du comité des Affaires Litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE & ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Desjardins, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Biloleau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

## DEPARTEMENT DES INCENDIES

55	J. E. Séguin	\$17.18
56	Soublière & Lepage	2.00

57	Poste de Service Rochon	29.25
58	Jos. Pilon Ltée	13.69
59	Ottawa Motor Sales Ltd.	1.56
60	McMullen Supplies Ltd.	.88
61	F. A. Mulligan & Co.	300.45
62	R. O. Morris	5.40
63	Z. Miron & Fils	3.00
64	J. A. Larose	1.50
65	F. Laroche	3.60
66	Lafrance Fire Engine	39.65
67	Kelly & Leduc	23.88
68	Imperial Radiator	20.30
69	S. S. Holden Ltd.	10.26
70	Oscar Goulet	6.50
71	E. Groulx	1.10
72	Dominion Rubber Co. Ltd.	1.24
73	Poste de Service Danis	539.58
74	Brake Service Station	6.67
75	Charron & Ménard	2.70
76	A. Champagne	.95
77	Dr. G. Brisson	35.00
78	Garage J. Baillot	10.50

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

79	Ottawa Brass Mfg Co.	97.46
80	Charron & Ménard	11.06
81	Jos. Pilon Ltée	3.48
82	Ahearn & Soper Ltd.	100.20
83	Kelly & Leduc	19.48
84	Marchand Electrical Co.	103.99
85	Charron & Ménard	1.59
86	Ottawa Electric Co.	4.20
87	Z. Miron & Fils	2.00
88	P. A. Larocque	.75

89	Gatineau Motors	10
90	Poste de Service Rochon	1.75
91	Département des Incendies	13.81
92	Can. Gen. Electric Co.	15.00
93	Can. Westinghouse Co.	15.00

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire l'achat d'une caisse de savon "Ivory" et d'une caisse de "Old Dutch" au coût de \$9.65.

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire l'achat de trois longueurs de boyaux de  $2\frac{1}{2}$  pouces au montant de \$187.50. Qu'il soit aussi autorisé de faire continuer les cours de sécurité aux hommes de son département. Le tout conformément à sa demande en date du 30 janvier 1939 et tel que prévu dans les estimés de son département.

A. Desjardins, président	J. A. Morin
E. Dompierre	A. Beauchamp
R. Gratton	A. Meilleur
E. Dagenais	F. E. St-Jean
E. Laramée	H. Gauthier
J. B. Cadieux	G. Bilodeau
E. Lalonde	

7. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc, dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

123	W. Villeneuve	\$819.80
124	Nap. Tremblay	44.63
125	Soublière & Lepage Ltée	33.21
126	St-Louis Machine Shop	6.50
127	Thomas Robertson Ltd.	109.91
128	Paquin Motors Ltd.	120.49
129	Jos. Pilon Ltée	106.55
130	Ottawa Electric Co.	4.20
131	M. Viau	5.50
132	Poste de Gas. /Papineau	169.29
133	R. O. Morris	2.08
134	Thos. Lawson & Sons Ltd.	120.42
135	Kelly & Leduc	213.71
136	Hull Electric Co.	1.50
137	Hull Coal Co.	110.25
138	Gatineau Bus Co. Ltd.	5.00
139	A. Gougeon	2.05
140	Albert Gratton	31.64
141	Gatineau Power	14.31
142	Corporation d'Ottawa	2.93
143	Alp. Couture & Cie	8.00
144	Alp. Boucher	3.50
145	Succ. E. R. Bisson	15.00

SALAIRE: Paies Nos. 37-38-39-40 (janvier 1939)

Dégelage	\$241.63
Château d'eau	90.90
Egouts	201.15

A. Beauchamp, Président  
A. Meilleur  
F. E. St-Jean  
H. Gauthier  
G. Bilodeau  
E. Lalonde  
E. Dompierre

A. Desjardins  
E. Dagenais  
E. Laramée  
J. B. Cadieux  
R. Gratton  
J. A. Morin

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 31 janvier 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins A. Meilleur, J. Bakér, G. Bilodeau, J. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

94	Wright Brothers Supply Ltd.	\$1025.55
95	M. Zagerman & Co. Ltd.	15.72
96	Welch & Johnston	.21
97	Rideau Wood Yard	61.50
98	Poste de Service Rochon	8.20
99	People's Gas Supply	14.50
100	McMullen & Perkins Ltd.	22.15
101	Z. Miron & Fils	44.76
102	Limoges & Frères	193.62
103	Ls. Lafrance	140.00
104	Remi A. Lévesque	222.25
105	Laurentian Stone Co. Ltd.	1543.90
106	J. O. Laflèche	17.57
107	M. Levitan	24.96
108	Joseph Labelle	10.00
109	Holman Machines Ltd.	67.00
110	Moise Galipeau	210.00
111	General Supply Co.	29.40
112	A. Ferland	10.00
113	P. Charron	30.60

114	Département des Incendies	371.11
115	Cordonnerie Frontenac	24.10
116	Chez Pierre	33.45
117	Carleton Motor Sales Ltd.	422.51
118	Charron & Ménard	87.65
119	Can. Pacific Ry. Co.	70.62
120	A. Champagne	66.07
121	Byshe & Co.	2.50
121	Bélanger Frères Cie	22.50
122	Jos. Brunet	12.00

SALAIRE: Paies Nos. 37-38-39-40 (Janvier 1939)

Réparations de services	\$209.60
Bornes-fontaines	675.25
Neige	220.50
Règlement No. 346	142.50
Règlement No. 359	207.10
Compensation	76.80

J. A. Morin, Président	H. Gauthier
E. Lalonde	E. Dompierre
E. Dagenais	A. Desjardins
R. Gratton	J. B. Cadieux
A. Meilleur	E. Laramée
A. Beauchamp	G. Bilodeau

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin

J. B. Cadieux:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que les minutes des assemblées du 23 décembre 1938, des 3 et 9 janvier 1939, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Trésorier soit autorisé à faire le transport de \$275.00 de l'appropriation "Trottoirs" à l'Appropriation "Egoûts" tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 31 janvier 1939.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le rapport de l'Evaluateur dans la Cité en date du 31 janvier 1939, établissant les répartitions du coût des travaux d'améliorations locales autorisés et exécutés en vertu du règlement 364, soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire faire les rôles de perception et à en percevoir les montants tels que spécifiés au dit rapport.

Adopté.

13. Suivant avis de motion donné en date du 31 janvier 1939

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur soit autorisé à faire l'achat des marchandises au montant de \$5,806.23 suivant le rapport en date du 31 janvier 1939.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 3 février 1939, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports mentionnés.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Qu'application soit faite au bureau provincial d'hygiène afin d'obtenir l'autorisation de faire un raccordement d'un tuyau de 15" d'alimentation de la prise d'eau au Chateau d'eau.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Desjardins, dissident.

16. Attendu que Son Honneur le Maire Alphonse Moussette s'est intéressé activement au bien-être des enfants de la Cité de Hull;

Attendu que Son Honneur le Maire a contribué personnellement de ses deniers aux fonds de l'Association Municipale de récréation;

Il est proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Meilleur:

En reconnaissance des nombreux services rendus à la jeunesse de notre cité par Son Honneur le Maire, ce conseil est heureux de changer le nom du "Parc Luna" en celui de "Parc Moussette" conformément à la suggestion faite par l'Association Municipale de récréation.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les frais de voyage de Son Honneur le Maire, lors de son passage à Québec. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin R. Gratton:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins des quartiers 2 et 3, Messieurs Morin, Cadieux, Gratton, et Dom-pierre et de l'Ingénieur, soit nommé afin d'étudier le plan préparé par l'ingénieur, pour l'ouverture de la rue Principale entre les rues

Saint-Rédempteur et Montcalm et faire rapport au conseil.

Adopté.

19 Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un comité, composé du Président du comité des Finances, du Président du comité des Affaires Litigieuses, des échevins du quartier Val Tétreau (1), et de l'ingénieur de la cité, soit chargé de rencontrer Monsieur Désormeaux relativement à sa réclamation en dommages. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

20 Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la requête de Messieurs Joseph Berniquez, Honoré Fournier, Narcisse Barnes et autres, demandant l'autorisation à ce conseil de se former en association sous le nom "Association de jeunes amateurs de Wrightville "dans le but de récréation et d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps, soit approuvé conformément au chapitre 257 des Statuts Refondus de Québec, 1925.

Adopté.

21 Considérant qu'une pétition a été présentée à ce conseil demandant le maintien du service de huit minutes sur la ligne de tramways de Wrightville;

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil donne avis à la Compagnie Hull Electric de s'en tenir aux clauses de son contrat avec la Cité en date du 11 juillet 1938 et reprenne immédiatement le service de huit minutes (8) pour le transport des passagers sur la ligne de Wrightville.

Adopté.

Hull, le 31 janvier 1939.

Je, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$5,806.23 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être à même les appropriations du règlement 364 et 359 \$4,937.75; Neige \$555.83; Réparations de services \$147.40; Bornes-fontaines \$92.50; Dégelage \$1.00; Chantier Municipal \$73.75.

(Signé) J. A. MORIN, Echevin.

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit des appropriations ci-dessus mentionnées

(Signé) JOS. RAYMOND, Trésorier.

22 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 20 février 1939.

Adopté.



**CANADA**

**Province de Québec**

**District de Hull**

**No. 5**

**CITE DE HULL**

**LUNDI LE 20 FEVRIER 1939**

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 20 février 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, J. A. Morin, E. Dompierre, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le règlement numéro 365, pour pourvoir à l'enlèvement de la neige et de la glace sur tous les trottoirs des rues de la cité, et pour imposer une taxe spéciale à cet effet, soit adopté tel que lu. Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le conseil municipal de la cité de Hull demande au Gouvernement de la Province de Québec d'établir une "Unité Sanitaire" dans la cité de Hull à condition que le docteur Josephat Isabelle soit maintenu dans ses fonctions dans cette "Unité Sanitaire" avec une rémunération qui ne sera pas moindre que le salaire qu'il reçoit actuellement de la Cité. La cité de Hull s'engage à contribuer annuellement une somme qui sera calculée à raison de \$0.02 par

\$100.00 d'évaluation municipale imposable.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Dr. Isabelle soit engagé à raison de \$25.00 par mois pour signer et contrôler, au nom de la cité de Hull, les admissions des personnes indigentes dans les institutions d'assistance publique. Le présent engagement ne prendra effet que le premier mai 1939, pourvu que l'Unité Sanitaire soit établie à cette date là. Le Trésorier de la cité de Hull est autorisé à payer ce salaire de la même manière que pour les autres employés réguliers de la cité.

Adopté.

4. CONSIDERANT que le Comité de Santé a rencontré les membres du Club Ouvrier Dollard de Hull relativement au projet de construction d'un entrepot frigorifique et d'un marché dans la cité;

CONSIDERANT qu'à la suite de cette entrevue il a été suggéré de nommer un comité pour étudier ce projet;

Il est proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins J. Baker, président du comité de Santé, G. Bilodeau, E. Laramee, R. Gratton et H. Gauthier, soit chargé de faire une étude approfondie du projet de construction d'un entrepot frigorifique et d'un marché dans la cité de Hull. Ce comité aura le pouvoir de s'adjointre d'autres membres s'il le juge à propos.

Messieurs les Députés Alphonse Fournier, C.R., et Alexandre Taché, C.R., sont invités à se joindre à ce comité du conseil municipal.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à Messieurs les Députés du Comté de Hull au Fédéral et au Provincial ainsi qu'au Club Ouvrier Dollard.

Adopté.

5. CONSIDERANT que le budget de la cité de Hull ne lui permet pas de se conformer aux exigences de l'Ordonnance numéro quatre (4) du Ministère du Travail de la province;

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que demande soit faite au Ministère du Travail de la Province de Québec de soustraire la Cité de Hull, jusqu'à nouvel ordre, à l'obligation de se conformer à l'ordonnance numéro quatre (4), présentement en vigueur.

Monsieur l'échevin A. Desjardins, dissident.

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que ce conseil ajourne au 28 février 1939.

LE CONSEIL CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL  
District de Hull

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel-de-Ville, de la dite Cité, à huit heures de l'après-midi, le 20ième jour de février 1939, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins MM. A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, J. A. Morin, E. Dompierre, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil.

Le présent règlement a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 365

Pour pourvoir à l'enlèvement de la neige et de la glace sur tous les trottoirs des rues de la Cité, et pour imposer une taxe spéciale à cet effet.

ATTENDU que le Conseil de la Cité a jugé à propos qu'il était nécessaire de faire l'enlèvement de la neige et de la glace des trottoirs des rues de la Cité pendant les mois d'hiver, par la Cité elle-même ou par contrats avec des tiers, et d'imposer une taxe spéciale sur les propriétés riveraines des dits trottoirs, suivant la façade d'icelles, afin de payer les dépenses encourues à cette fin;

ATTENDU qu'avis préalable a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

VU les dispositions de la Charte de la Cité aux articles 134 et 158-A;

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et statué par le présent règlement comme suit:

1. La Cité, par elle-même ou par contrats avec des tiers, entretiendra à l'avenir, pendant les mois d'hiver, tous les trottoirs de toutes les rues de la cité, en autant que l'enlèvement de la neige et de la glace est concerné;

2. Le coût de tel ouvrage sera supporté par les propriétaires ou occupants des immeubles riverains des dites rues, suivant l'étendue de front de leurs propriétés sur la dite rue;

3. Losqu'un immeuble est situé sur deux ou plusieurs rues, ou sur une ou des rues, ou sur une place publique, le Conseil, par résolution, décidera quelle proportion ou partie du dit immeuble se trouve à bénéficier de l'enlèvement de la neige et déterminera quel montant ou proportion doit être chargé au dit immeuble;

4. Une taxe spéciale, n'excédant pas quatre centins (.04cts) par pieds de face des dites propriétés sera et est, par le présent règlement, imposée annuellement sur les immeubles faisant face aux trottoirs des dites rues, afin de payer les dites dépenses d'entretien des dits trottoirs et de l'enlèvement de la neige et de la glace;

5. La dite taxe sera en outre de toutes autres taxes pour les- quelles les dits immeubles sont actuellement imposés;

6. La dite taxe sera et est, par les présentes, faite payable le ou avant le premier jour de février de chaque année, au Trésorier

de la Cité de Hull, à son bureau, à l'Hôtel-de-Ville, et ce dernier est par le présent règlement autorisé à percevoir la dite taxe de la même manière que peuvent être perçues les taxes municipales suivant la loi;

7. Les argent perçus par la dite taxe seront dépensés uniquement à payer les dépenses d'enlèvement de la neige des dits trottoirs, de l'entretien des dits trottoirs et non autrement;

8. Les clauses 1, 2 et 3 du règlement no. 52 et les règlements nos 148 et 177 sont par le présent règlement abrogés à toutes fins que de droit;

9. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi;

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

ALPHONSE MOUSSETTE

Maire

H. LEON LEBLANC,

Greffier.



CANADA  
Province de Québec  
District de Hull  
No. 6

CITE DE HULL

SEANCE DU 28 FEVRIER 1939

À une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité à huit heures du soir, mardi le 28 février 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, F. E. St-Jean, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les appropriations (estimés) pour l'année 1939, soient approuvées telles que lues et soumises à ce conseil; que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers le 15 et dernier jour de chaque mois suivant la liste annexée aux estimés.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que permission de retirer du fonds Spécial règlement No. 317 le montant de \$5,000.00 soit demandée à la Commission Municipale de Québec, pour rembourser le compte courant de la Cité de Hull d'une partie des avances faites à ce fonds pour payer les débentures échues du règlement No. 317 en mai 1938, lesquelles étaient au montant de \$65,500.00.

Adopté.

Ajournement Sine Die.

ESTIMES DES REVENUS ET DES DEPENSES POUR  
L'ANNEE 1939

REVENUS  
CORPORATION

1—Taxes	\$447,501.91
2a—Taxes d'affaires	27,900.00
2—Taxes d'amusements	9,000.00
3—Taxes des chiens	810.00
4—Taxes des charretiers	3,000.00
5—Cour du Recorder	5,200.00
6—Marché de Hull	200.00
7—Contribution Aqueduc	2,721.42
8—Int. sur Fonds d'amortissement	15,000.00
9—Comité des bâtisses	5,000.00
10—Divers	600.00
11—R. glement No. 317	1,666.67
12—Hull Electrique	1,500.00
	<hr/>
	\$540,100.00
	<hr/>
	<b>AQUEDUC</b>
Eau, Arrosage, etc.	175,800.00
	<hr/>
Total	\$715,900.00

DEPENSES  
CORPORATION

14—Fonds d'amortissement	\$10,422.70
15—Fonds d'amortissement Am. Locales	11,988.29
16—Débentures en séries—Générale	59,010.94
17—Débentures en séries Am. Locales	61,187.33
18—Intérêt sur Débentures—Générale	73,352.94
19—Intérêt sur Débentures Am. Locales	98,614.44
	<hr/>
	\$314,576.64

20—Escompte et Intérêts	1,000.00
21—Escompte sur taxes	14,100.00
22—Imprévues	12,779.07
23—Salaires-Feu	41,775.00
24—Entretien-Dépt. Feu	6,650.00
25—Salaires-Police	33,466.71
26—Entretien-Dépt. Police	6,884.90
27—Salaires-Lumières	4,600.00
28—Entretien-Dépt. Lumière	1,357.82
29—Salaires-Santé	4,100.00
30—Entretien-Santé	3,675.00
31—Salaires-Finances	6,000.00
32—Entretien-Dépt. Finances	1,200.00
33—Salaires-Greffier	1,950.00
34—Entretien-Bureau du Greffier	1,325.00
35—Salaires-Evaluateur	2,850.00
36—Entretien-Bureau Evaluateur	155.00
37—Dommages	2,000.00
38—Dépenses légales	1,200.00
39—Salaires-Aviseur Légal	600.00
40—Salaires-Hôtel-de-Ville	1,325.00
41—Entretien-Hôtel-de-Ville	1,635.00
42—Entretien-Parcs	245.00
43—Salaires-Usine Electrique	3,054.17
44—Salaires-Dépt. Travaux	2,400.00
45—Entretien-Bureau Ingénieur	210.00
46—Entretien des trottoirs	270.00
47—Entretien des Barrières	900.00
48—Entretien-Egoûts	2,660.00
49—Entretien-Rues Pavées	450.00
50—Entretien-Rues	625.00
51—Elections	300.00
52—Assurances	801.21
53—Ligue d'Hygiène	500.00
54—Ecole Technique	10,000.00
55—Asiles et Prisons	13,000.00
56—Hospices et Hôpitaux	24,779.48

## RESUME

Total Corporation	\$540,100.00
Total Aqueduct	175,800.00
Grand Total	\$715,900.00



CANADA  
Province de Québec }  
District de Hull }  
CITE DE HULL

No. 7

SEANCE DU 6 MARS 1939

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 6 mars 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Pro-Maire, Monsieur Edmond Laramée, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Pro-Maire.

1. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Dagenais :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Ministère de la Santé; Requête des propriétaires de taxis; Supertest Petroleum Co. Ltd; Le Progrès de Hull; La Chambre de Commerce Junior de Hull; La Cie Blackburn's Dry Ginger Ale; Association des Epiciers Licenciés de Hull; La Cie Hull Electric; Le Syndicat d'Initiative de l'Outaouais; W. Ouellette, Omer Laflèche; I. Carrière, Victor Falardeau, fils; J. H. Tessier, Guildas Dagenais, Léopold Pilon; Requête des citoyens de la rue Guertin; Jean Grégoire, sous ministre de la Santé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et

les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	P. A. Larocque	(Papeterie)	\$23.94
2	Mortimer Ltd.		69.12
3	D. Gestetner	"	26.12
4	La Papeterie Fédérale	"	5.10
5	Le Progrès de Hull	"	6.08
6	G. E. Gauvin & Fils	"	14.04
7	Le Droit	"	17.28
8	Librairie Trudel	"	.75
9	A. A. Laflamme	"	76.68
10	Ottawa Evening Citizen	(V. Taxes)	19.20
11	Journal Dailies	"	8.80
12	Léon Couture, Régistrateur	"	13.25
13	Canadian Pacific Ry. Co.	(Egoûts)	10.00
14	Léon Couture (Evaluateur)		7.60
15	Crabtree Ltd.	C. des Bâtisses)	1.25
16	A. Champagne	(H.-de-Ville)	.75
17	W. D. St-Cyr	"	4.62
18	Soublière & Lepage	"	1.34
19	Librairie Trudel	"	.50
20	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1020.20
20a	Municipal Finance Ass. (Trésorier)		10.00

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1939)

Comité des bâtisses ..... \$89.50

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 28 février 1939, concernant l'item "Papeterie", soit approuvé et que le Trésorier de la

Cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 27 février 1939, concernant certains changements au rôle d'évaluation, soit approuvé .

Que la soumission de l'Imprimerie Provost en date du 28 février 1939 au prix de \$39.50 pour l'impression de formules de comptes de taxes et de répartitions de recettes soit acceptée.

G. Bilodeau, président	R. Gratton
J. A. Morin	E. Dompierre
F. E. St-Jean	J. Baker
A. Desjardins	A. Meilleur

A Son Honneur le Maire,  
Messieurs les Echevins.

**Messieurs:** *Leur* *projet* *de* *réforme* *de* *l'ordre* *de* *l'abbaye* *de* *l'abbé* *de* *la* *Grande* *Chartreuse* *est* *encore* *à* *l'état* *de* *projet*.

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$363.82 et débiter les départements suivants:-

Trésorier	\$207.73
Greffier	115.67
Ingénieur	16.73
Evaluateur	3.96
Police	4.60
Incendies	14.04
Santé	1.09

Bien à vous.

H. LEON LEBLANC,

## Greffier

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 2

Février le 27, 1939

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins:

Messieurs :-

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de février 1939

(Pour rôles d'évaluation 1938-39 et 1939-40)

Quartier No. 1 (Val Tétreau)

320 Substituer Antoinette Dumont à Cité de Hull pour le lot 122 Val Tétreau.

38-39 Substituer Mde Vve Marie St-Jean à Nap. et Cyprien Joanette pour 345-343 Chemin Aylmer.

761-62-63 Substituer Dame Armand Trupin (285 Boulevard St-Joseph) à Josephat Meilleur, 255-214-5-6.

1528 Substituer Succession Antoine Giroux à Antoine Giroux pour 35 rue Delorimier, et envoyer factures à Dame Amanda Giroux, no. 33 rue Delorimier.

177 Inscrire J. W. Ste-Marie comme propriétaire et Mde Louis Ouellette et Rolland S. Landry comme occupants par bail conditionnel pour 50-50a rue Lanaudière.

1054-55 Inscrire Jetté Albert (55 rue Papineau) comme occupant par bail conditionnel à 11 rue Duquesne.

1007-8 Substituer Vve David Duquette à David Duquette, 9 rue Graham.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

2042 Substituer Estate Joseph B. Shouldice à Mary Thomson Shouldis pour 275 rue Montcalm (adresse J. H. Shouldice, 71 rue Herridge, Ottawa.)

3374 Substituer H. Léon Leblanc à J. Paul Michon, pour 18 rue Caron.

4545 Substituer J. B. Lévesque à Amanda Lévesque, 39 rue Labelle.

4559-4560 Substituer Antonine Emard-Lévesque à Silio Lévesque, 10 rue Montmartre.

2197 Substituer Antonine Emard-Lévesque à Dieudonné Lévesque, 8 rue Rouleau.

2301-2302 Retrancher le nom de la Financière de Hull Ltée, et inscrire Rodrigue Bédard propriétaire et Berniquez Alcide, comme occupant.

2303-2304-2305 Retrancher le nom de Léo Sirois et Financière de Hull Limitée, et inscrire J. E. Bédard comme seul propriétaire.

4254 Substituer Joseph Caron à Arthur Labrie pour 111 rue Berry.

2116 Substituer Charles W. et Frank B. Bunnell (adresse 294 rue Lisgar St., Ottawa) à Geo. D. Howith pour 288 rue Montcalm.

2824-25 Inscrire Dame Ovile Denis comme occupant par bail conditionnel à 84 rue Dumas.

2787 Inscrire Belzile Arthur comme occupant par bail conditionnel à 85 rue Dumas.

2135 Substituer Dame Vve Omer Dagenais à Omer Dagenais, 230 rue Montcalm.

2334 Inscrire Jules André Bélanger, comme occupant à 56 rue Amherst.

4248 Substituer Phoenix Corporation à P. V. Leduc, 87 rue Berry.

1912 Substituer Phoenix Corporation à P. V. Leduc, 48-50 rue Rouville.

2146 Substituer Phoenix Corporation à P. V. Leduc, 178-180 rue Berry.

3938 Substituer Phoenix Corporation à P. V. Leduc, 46 rue Tracy.

3915 Inscrire Phoenix Corporation comme propriétaire et Ubald Laurin comme occupant pour 16 rue Raymond.

Les factures de Phoenix Corporation doivent être envoyées à Madame Jos. Hardoin, 87 rue Maisonneuve, Hull).

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5365 Substituer Emile Paré à P. V. Leduc, 18-20 rue Ferland.

5449 Substituer Andrew Stafford à Omer Parent pour 60 rue Papineau.

5216 Substituer Palma Villeneuve à Wright Jackson et succession Eug. Masson pour 162 rue Montcalm.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6190 Substituer Dame Vve Louis Gagnon pour 55 rue Vaudreuil.

QUARTIER No. 3A (Frontenac)

7062 Substituer Alphonse Charron à la Cité de Hull pour lot 9-44 rue St-Hyacinthe.

7920a Substituer Ep. Tremblay à Cité de Hull, pour Pt. 2a Lac Lemay.

7914a Substituer Ep. Tremblay à la Cité de Hull, pour Pt. 1-2a, Lac Leamy.

7301 Substituer Albert Waters à Lefebvre, Vve Eugène et Joseph, 12 rue St-Florent.

7833 Inscrire Cousineau Aldéi, comme occupant à 40 rue St-Etienne.

7224 Substituer Chs. Joanisse à Cousineau Osias, 5-7 rue St-Florent.

7308 Inscrire Charron Elzéar comme propriétaire et Dubois Arthur comme occupant pour 26 rue Brébeuf.

7854 Inscrire Dame J. Eugène Lefebvre comme occupant pour 25 rue St-Etienne.

7877 Substituer E. A. Beaudoin à Cité de Hull, pour 94 Boulevard Sacré-Coeur.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8078 Inscrire 33' pour pavage, règlement 364 charges 1.88 annuellement.

8079 Substituer 33' à 66' pour pavage, règlement 364, et charges de \$1.88 au lieu de \$3.76.

8151a Inscrire Dr. Sarto Blanchard comme locataire à 15 rue Victoria.

8110 Substituer Succession P. V. Leduc à P. V. Leduc pour 136 rue Principale et envoyer factures à Mde J. R. Lafond, rue Courcelette.)

8375-77 Retrancher Graham et Maybury, laissant Dame J. R. Béliste seule propriétaire à 48-46 rue Maisonneuve.

8212 Substituer René Lecompte comme seul propriétaire à Pères Dominicains et Nelson Scott à 126 rue Laval.

8341 Substituer Dame Jos. Raoul Robitaille à Maybury W. F. et Raoul Robitaille, pour 147 rue Maisonneuve.

8051 Substituer Dame Jos. Plante à Succession Tétreau et Jos. Plante, pour 63 rue Langevin.

8319 Pour 31-33 rue Kent, envoyer comptes à Dame Ewiline Fontaine, (59 rue Bolton, Ottawa).

8248 Substituer Vve Moise Lavigne à Moise Lavigne, 66 rue Kent.

#### QUARTIER No. 5 (Laurier)

9673 Substituer St-Louis Ulric à Morissette Ernest, pour 204 rue Notre-Dame.

9209 Substituer O-443 à S. 443 pour coin Dollard et St-Bernard.

9379 Retrancher cette entrée devant être comprise au no. du rôle 9860.

9860 Substituer O-520 à S. O.520 et substituer evaluation \$650.00 à \$325.00 pour terrain, et \$925.00 au lieu de \$900.00 pour batisse, total d'évaluation \$1575.00 et inscrire améliorations locales 66' sur la rue Maisonneuve et 50' sur la rue St-Laurent pour améliorations locales.

9861 Substituer E-520 à S-E. 520 pour 44 rue St-Laurent, avec 46' de frontage pour améliorations locales.

9506 Substituer \$475.00 à \$700.00 pour terrain, formant total avec batisse de \$1525.00, et 33" rue Champlain et 66' sur Boulevard Sacré-Coeur.

9942 Inscrire \$225.00 pour terrain et \$900.00 pour batisse formant un total de \$1125.00 avec 33' pour améliorations locales.

9336 Substituer Lionel Audette à Alfred Shea pour 302 rue Maisonneuve.

9563 Substituer Dr. J. L. Lalonde à Geo. D. Graham, pour 167-171 Notre-Dame.

9622 Substituer H. P. Dupuis à Norbert Barnabé pour 347 rue Notre-Dame.

9268 Substituer Wilfrid Arvisais à Slater Kenneth, Wilson W. M. Foster, Sherwood Ester, Alberta Ux. Sherwood Sir. Percy.

Tel. Slater & Sherwood, S. 381).

9849 Retrancher Scott Estate, laissant Dame B. J. Déry comme seule propriétaire à 67-69 rue St-Laurent.

9640 Substituer Charette Simone et Albert, à Marston D. J. C. et Roy Ovide, pour 300 rue Notre-Dame.

9573 Incrire Charron Héliodore comme occupant à 207 rue Notre-Dame.

9535 Substituer Aimé Lafrenière à Alexis Boucher, comme propriétaire à 262 rue Champlain.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 3ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. Baker, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

21	Hôpital Général d'Ottawa	(Hosp.)	\$64.32
22	Hôpital Strathcona	"	151.00
23	Gatineau Power	(Marché)	1.00

24	Hull Coal Co.	2.75
25	Nichols Chemical Co. (Chlorine)	1250.18
	Note de Crédit	748.50
26	Dépt. des Incendies (Santé)	12.95
27	E. Beauchamp "	40.00
28	Gauthier Cie Ltée " " 61.50	
29	A. Beaudoin " " 15.00	

J. Baker, président	E. Dagenais
A. Desjardins	H. Gauthier
A. Meilleur	J. A. Morin
A. Beauchamp	R. Gratton
J. B. Cadieux	E. Dompierre
F. E. St-Jean	

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

30	R. O. Morris	\$1.25
31	I. Ducharme & Fils	24.00
32	H. L. Byles	15.11
33	Pritchard-Andrews Co.	5.94
34	Underwoor-Elliott Fisher	9.00
35	Kelly & Leduc	.81
36	A. Champagne	2.00
37	Georges Simard	2.95

38	Charron & Ménard	8.10
39	Dépt. des Incendies	7.24
40	Poste Service Danis	35.17
41	Caisse Police	185.22
SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1939)		
	Police	\$6.45

E. Dompierre, Président	H. Gauthier
A. Beauchamp	J. A. Morin
A. Meilleur	J. Baker
F. E. St-Jean	R. Gratton
E. Dagenais	

4. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 3ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

42	Kelly & Leduc	\$7.50
43	Canadian Westinghouse Co. Ltd.	57.00
44	Département des Incendies	15.07
45	Ottawa Gas Co.	3.96
46	R. O. Morris	4.52

DEPARTEMENT DES INCENDIES

47	Charron & Ménard	6.94
48	Poste de Service Danis	435.23
49	Dunlop Tire & Rubber Goods	183.75
50	P. D'Aoust	13.95
51	A. R. Farley	1.15
52	Oscar Goulet	1.50
53	E. Groulx	.85
54	Hôpital Sacré-Coeur	156.45
55	Imperial Radiator Co.	1.60
56	Keyes Supply Ltd.	13.67
57	Kelly & Leduc	11.50
58	LaFrance Fire Engine	75.35
59	R. O. Morris	3.72
60	McMullen-Perkins Ltd.	571.71
61	McMullen Supplies Ltd.	15.47
62	Poste de Gas. Papineau	64.06
63	Jos. Pilon Ltée	1.80
64	Dr. L. Pichette	20.00
65	Soublière & Lepage	.75
66	J. E. Séguin	3.50

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1939)

Département du Feu	\$3.90
A. Desjardins, président	E. Dagenais
R. Gratton	H. Gauthier
A. Meilleur	J. A. Morin
A. Beauchamp	J. Baker
J. B. Cadieux	E. Dompierre
F. E. St-Jean	

Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin  
E. Lalonde:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme,  
qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-daeu, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

67	Welch & Johnston Ltd.	\$7.55
68	E. Trépanier	30.00
69	Soublière & Lepage Ltée	205.05
70	W. D. St-Cyr	18.40
71	Jos. Pilon Ltée	120.70
72	People's Gas Supply Co.	5.50
73	Z. Miron & Fils	56.96
74	Maryland Casualty Co.	186.08
75	I. Létourneau	.50
76	Thos. Lawson & Son	19.98
77	Rémi Lévesque	162.50
78	Laurentian Stone Co. Ltd.	2,036.69
79	Louis Lafrance	105.00
80	Wright Brothers Supply Ltd.	832.06
81	Noé Laframboise	42.00
82	J. O. Laflèche	17.12
83	Kelly & Leduc	471.35
84	Instruments Ltd.	8.00
85	Pierre Charron	20.40
86	Ernest Groulx	4.75
87	Albert Gratton	3.04
88	General Supply Co.	55.84
89	Holman Machine Ltd.	74.70
90	Carleton Motor Sales	315.71
91	Département des Incendies	487.74

92	Charron & Ménard	181.28
93	Chez Pierre	20.10
94	Hormidas Charron	1.50
95	Octave Charbonneau	2.25
96	A. Champagne	176.51
97	Canadian Pacific Ry	79.05
98	Ministère du Travail, Québec	2.10
99	Joseph Brunet	45.00
100	Wilfrid Arvisais	35.00

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1939)

Neige	\$434.70
Règlement No. 359	170.52
Règlement No. 364	175.75
Compensation	96.63

J. A. Morin, président	J. B. Cadieux
E. Dagenais	F. E. St-Jean
H. Gauthier	A. Beauchamp
J. Baker	A. Meilleur
E. Dompierre	R. Gratton

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient: Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramee, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

101	Garage J. Baillot	\$31.50
102	Bélanger Frères Cie Ltée	242.19
103	Bélanger-Taeger Service	7.10
104	Succession E. R. Bisson	15.00
105	Boucher Frères	96.66
106	Alph. Couture & Cie	4.50
107	Corporation d'Ottawa	6.94
108	P. D'Aoust Ltée	50.00
109	Eugène Dompierre	6.50
110	Gatineau Power Co.	5,162.50
111	A. Gougeon	2.45
112	Hull Coal Co.	130.00
113	Hull Electric Co.	8.47
114	McMullen-Perkins	18.43
115	Mueller Ltd.	228.65
116	Neptune Meters Ltd.	159.60
117	M. Viau	23.22
118	Ottawa Electric	4.20
119	M. Palmer & Son	.69
120	Paquin Motors Ltd.	118.00
121	St-Louis Machine Shop	53.50
122	W. Villeneuve	315.90
123	Poste de Gas. Papineau	152.40

SALAIRE: Paies Nos. 41-42-43-44 (février 1939)

Réparations Services	\$338.63
Bornes-Fontaines	771.49
Dégelage	331.25
Chateau d'eau	95.33

A. Beauchamp, Président J. B. Cadieux

A. Desjardins H. Gauthier

A. Meilleur J. A. Morin

E. Dagenais J. Baker

F. E. St-Jean E. Dompierre

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 3ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 28 février 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1.—RE: Exploitation d'une carrière sur la rue St-Louis:— Qu'une copie du rapport de l'Aviseur Légal en date du 14 février 1939 relativement à l'exploitation d'une carrière sur la rue St-Louis soit envoyée au Comité des bâtisses.

2.—RE: Réclamation M. Brissette:— Que le Directeur du Service des Incendies soit chargé d'informer le conseil de la date qu'il a avisé les Assureurs de la cité de l'accident du 25 décembre 1938.

3.—RE: Réclamation M. Joseph Joanette:— Que le réclamation de Monsieur Joseph Joanette relativement au service d'eau desservant sa propriété à 238 Notre-Dame soit référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

4. —RE: Réclamation René Desormeaux:—Le comité nommé pour étudier la réclamation de monsieur René Desormeaux est chargé de continuer les pourparlers dans cette affaire et faire rapport au conseil.

5.—RE: Réclamation Joseph Fournier:— Qu'une offre de \$125.00 soit faite à monsieur Joseph Fournier en règlement final

de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité. Le Trésorier de la cité est autorisé à payer cette somme de \$125.00 sur acceptation de la présente offre.

H. Gauthier, Président

A. Desjardins

J. B. Cadieux

F. E. St-Jean

J. A. Morin

E. Dompierre

A. Meilleur

R. Gratton

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 3ime rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le rapport de l'Ingénieur pour les réparations à faire à la bouilloire soit accepté et que Monsieur Daniel Myre soit autorisé à faire ce travail suivant les termes de sa soumission en date du 12 décembre 1938, et que le paiement ne soit fait qu'après avoir eu le certificat de l'Inspecteur provincial.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F. E. St. Jean, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que les minutes des assemblées du 6, 20 et 28 février 1939, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

11 Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin R. Gratton:

Conformément à l'avis de motion donné le 28 février 1939, que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$96.00 au Progrès de Hull pour défrayer une page d'annonce à l'occasion du 15ième anniversaire de sa fondation. Ce montant devant être pris à même les appropriations "Imprévus".

Adopté.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, du Député A. Fournier, des échevins E. Laramée, R. Gratton, F. E. St-Jean et du proposeur, soit chargé de s'occuper des préparatifs à faire pour la visite du Roi Georges VI et la Reine Elizabeth en mai prochain.

Adopté.

13. ATTENDU que certains rapports des Officiers de la Cité, tant au Conseil qu'à ses comités, sont des documents d'une nature privilégiée et qu'il peut être de l'intérêt de la Cité que ces rapports ne soient point communiqués au public, à raison du préjudice que peut en souffrir la Cité;

Il est proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Qu'à l'avenir, les rapports ou communications du Trésorier, du Greffier, de l'Evaluateur, de l'Ingénieur, de l'Aviseur Légal, du chef de police, du chef des pompiers, et autres, et qui sont de leur nature privilégiés, ne pourront être livrés au public ou aux autres personnes, sans qu'au préalable permission n'ait été donnée par le comité intéressé ou par le Conseil lui-même. Ces communications ou rapports pourront, cependant, toujours être communiqués au Maire et aux Membres du conseil; et que la présente résolution soit transmise à tous les officiers de la Cité.

Adopté.

Messieurs les échevins Baker et Morin, dissidents.

14. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que permission soit accordée à la Cie Blackburn's Dry Ginger Ale de faire l'installation d'un réservoir de 500 gallons et d'une pompe à gasoline sur leur propriété, 80 rue Papineau, pour leur propre usage, suivant leur demande en date du 16 février 1939, et conformément aux stipulations du règlement No. 309 de la cité de Hull régissant tels établissements.

La dite installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du directeur du département des incendies et de l'Ingénieur.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que la requête des propriétaires de taxis demandant une réduction de leur licence soit référée au comité général du conseil.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que permission soit accordée à la compagnie Supertest Petroleum Corporation Ltd. de faire l'installation de deux réservoirs à gasoline, un de 4285 barils et l'autre de 8570 barils, sur leur propriété située sur la rue Saint-Laurent, près de la rivière Ottawa.

Cette installation devra être faite conformément aux stipulations du règlement 309 de la cité et ses amendements régissant tels établissements.

Le Directeur du Service des Incendies et l'ingénieur de la cité sont chargés de faire la surveillance de cette installation.

La présente permission est accordée à la suite de l'application de la Compagnie Supertest Petroleum Corporation Ltd. en date du 3 mars 1939.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Considérant que la demande de la Supertest Petroleum Corporation Ltd., d'installer deux nouveaux réservoirs de gasoline près de la rue Laurier, dans le quartier 5, présenterait de nouveau danger pour les maisons voisines et la population de la ville de Hull en général. Nous, le proposeur et le secondeur de cet amendement, demandons au conseil de ville de ne pas accéder à leur demande.

Considérant que tous les membres du conseil ne sont pas au courant du règlement de la ville et que renseignement fourni de deux partis,

Il est proposé en sous-amendement par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que la demande Supertest actuellement devant le conseil soit renvoyée au comité général où la prochaine assemblée pour une étude complète des faits.

Pour le sous-amendement les échevins: Meilleur, Baker, Morin, Cadieux, Dagenais. 5.

Contre le sous-amendement les échevins: Bilodeau, Gratton, Dompierre, Beauchamp, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Lalonde. 8

Pour l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Dagenais, Desjardins, Lalonde. 5.

Contre l'amendement les échevins: Bilodeau, Morin, Cadieux, Gratton, Dompierre, Beauchamp, St-Jean, Gauthier. 8.

Le sous-amendement et l'amendement étant perdus Son Honneur le Pro-Maire déclare la motion principale remportée sur même division.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que les demandes du notaire Desrosiers (7886) ; la Commission du District Fédéral par Me Paul Ste-Marie (7958), soient référées à l'Evaluateur Municipal pour rapport au conseil. Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Conformément à l'avis de motion donné le 28 février 1939, que l'ingénieur soit autorisé à faire l'achat des marchandises au montant de \$4,591.64 suivant son rapport en date du 27 février 1939.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Faisant suite à la lettre de la compagnie Hull Electric en date du 14 février 1939, ce conseil ne croit pas devoir accéder à la demande de la compagnie de changer le service de la ligne de Wrightville à dix minutes. La Compagnie Hull Electric est, par la présente résolution, notifiée de se conformer à son contrat avec la Cité et continuer à donner le service de 8 minutes sur la ligne de Wrightville.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que l'échevin F. Ernest St-Jean, président du comité industriel, soit choisi comme délégué de ce conseil municipal à l'assemblée du Syndicat d'Initiative de l'Outaouais qui sera tenue le 11 mars 1939, Monsieur l'échevin Rodolphe Gratton est nommé substitut.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil apprend avec regret la récente maladie de Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et lui exprime ses souhaits d'un prompt et parfait rétablissement.

Adopté.

Hull, le 27 février 1939

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$96.00 soit employé pour défrayer une page d'annonce dans le "Progrès de Hull" à l'occasion du 15ième anniversaire de sa fondation. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(Signé) F. E. St-JEAN, échevin.

Hull, le 28 février 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$4,591.64, soit employé pour l'achat de matériaux. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour: Règlements 359 et 364 \$3,824.44; Chantier municipal \$15.00; Barrières \$80.00; Chateau d'eau \$229.20; Neige \$443.00.

(Signé) J. A. MORIN, échevin

Ajournement Sine Die.



CANADA  
Province de Québec  
District de Hull  
No. 8

CITE DE HULL

SEANCE DU 3 AVRIL 1939

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 3 avril 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:- Melle Ludwina Dupuis; The Railway Association of Canada; L. Latouche; La Chambre de Commerce Junior de Hull; Y. Groulx; Association des Petits Propriétaires; Eugène Labonté; Le Protecteur de l'Ouvrier; Nap. Gagné; Requête des Propriétaires des taxis; J. Odoysk; Melle C. Beauregard; A. Beauparlant; La Cie de Téléphone Bell; Le Ministère de la Santé; C. H. Dowd au nom de A. Rahill.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Desjardins, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A.

Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St. Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

1	McMullen-Perkins Ltd.	\$29.60
2	Charron & Ménard	2.37
3	Welch & Johnson Ltd.	.94
4	A. Workman & Co. Ltd.	11.50
5	Soublière & Lepage	1.60
6	General Body & Fender Works	120.05
7	R. O. Morris	.64
8	Lafrance Fire Engine Ltd.	61.60
9	Keyes Supply Co. Ltd.	3.42
10	Kelly & Leduc	3.61
11	S. S. Holden Ltd.	21.06
12	Oscar Goulet	1.75
13	E. Groulx	.25
14	A. R. Farley	1.15
15	Poste de Service Danis	481.57
16	P. D'Aoust Ltée	15.40
17	A. Champagne	2.45
18	Dr. G. Brisson	182.00

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

19	Marchand Electrical Co. Ltd.	19.89
20	Kelly & Leduc	4.61
21	Pritchard & Andrews Co.	3.67
22	I. Ducharme & Fils	3.50
23	Département des Incendies	12.92
24	Gen. Body & Fender Works	2.50
25	Gatineau Motors Ford	19.55
26	Charron & Ménard	136.50

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire les achats suivants chez des fournisseurs dans la cité de Hull,

savoir:- 81 chemises,  $4\frac{1}{4}$  douzaines de cravates, 26 casquettes, 1 pneu pour le camion à échelles, 1 batterie d'accumulateurs pour les pompes à incendies, 1 douzaine de balais à plancher, 2 douzaines de ronds d'extension pour réparer les boyaux, 8 tonnes de charbon "American Buckwheat". Le Directeur est aussi autorisé à payer les permis de 20 conducteurs d'automobiles à \$2.50 chacun, 7 paires de plaques pour les appareils à \$1.00 la paire et la licence de l'automobile mise à son usage.

Le Greffier de la cité est autorisé à demander des soumissions pour tuniques, 8 vestes, 70 paires de pantalons et 35 paires de chaussures pour les hommes du Département des Incendies. Les spécifications pour ces uniformes devant être fournies par le Directeur du Service des Incendies au Greffier.

A. Desjardins, président	E. Dompierre
J. Baker	R. Gratton
H. Gauthier	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	E. Dagenais
E. Laramée	J. A. Morin
J. B. Cadieux	G. Bilodeau

2. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4<sup>ème</sup> rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4<sup>ème</sup> RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

27	M. Emond	(Santé)	\$21.00
28	Gauthier Cie Ltée	"	25.00
29	Poste Service Danis	"	16.65
30	Ministère de la Santé	(A. Publique)	13,203.10
31	Hopital Strathcona	(Hosp.)	165.00
32	J. Sarazin	(Marché)	3.00
33	Nichols Chemical Co.	(Chlor.)	1188.80

Note de crédit 673.22

J. Baker, président	A. Desjardins
H. Gauthier	R. Gratton
F. E. St-Jean	A. Beauchamp
E. Laramée	E. Dagenais
J. B. Cadieux	J. A. Morin
E. Dompierre	G. Bilodeau
A. Meilleur	

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins J. Baker, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

34	Imprimerie Provost	(Papeterie)	\$98.28
35	J. M. Hill	"	12.70
36	G. E. Gauvin & Fils	"	51.84

37	D. Gestetner	"	5.86
38	E. B. Eddy Co. Ltd.	"	1.56
39	P. A. Larocque	"	8.15
40	Le Progrès de Hull	"	27.44
41	Can. Charts & Supplies	"	28.84
42	Le Droit	"	12.00
43	J. A. Larose	"	68.00
44	Librairie Trudel	"	.75
45	Papeterie Fédérale	"	.50
46	Hospice St-Charles (Ass. Publique)	1063.18	
47	Hull Coal Co. (H-de-Ville)	75.00	
48	Couture & Frères	"	1.58
49	Soublière & Lepage Ltd.	"	2.28
50	Produits Sanitaires Art	"	17.22
51	W. D. St-Cyr	"	3.97
52	Soublière & Lepage (C. bâtisses)	.80	
53	Léon Couture (B. Evaluateur)	8.60	
54	Can. Pacific Ry. Co. (Egoûts)	1.00	
55	Standish Hall Hotel	(Imprévus)	92.80
56	F. A. Binet	(V. pour taxes)	10.00
57	Léon Couture	"	68.90

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (Mars 1939)

Comité des Bâtisses \$89.00

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 27 mars 1939 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 27 mars 1939 concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

G. Bilodeau, président	E. Dompierre
J. Baker	E. Dagenais
H. Gauthier	A. Meilleur
F. E. St-Jean	A. Desjardins
J. A. Morin	R. Gratton
E. Laramée	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	

HULL, Que, le 27 mars 1939

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs:—

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$256.60 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$50.31
Greffier	53.38
Ingénieur	52.74
Evaluateur	8.80
Police	48.29
Incendies	.35
Santé	.65
Vente pour taxes	36.00
Règlement No. 365	6.08
	<hr/>
	\$256.60

Bien à vous,

Le Greffier,

H. LEON LEBLANC

#### BUREAU DEL'EVALUATEUR

#### Rapport No. 3

Mars le 27, 1939

M. le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de mars, 1939.

(Pour rôles d'évaluation 1938-39 et 1939-40)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

59 Incrire évaluation \$4575.00 au lieu de \$5625.00 avec 650' pour améliorations locales au lieu de 750'.

439 Substituer 33' à 50' pour améliorations locales de trottoir, soit charges de \$3.50 au lieu de \$5.81.

440 Substituer 66' à 50' pour trottoir et charges de \$7.12 au lieu de \$5.31.

2961 Retrancher Emile Brisebois comme occupant et laisser Robert McMurtie, seul propriétaire, à 105 rue Nicolet.

#### QUARTIER No. 1 A (Wrightville)

4368 Retrancher le nom de Laura Sauvé, laissant seul Dominique Sauvé propriétaires à 35 rue Davies.

2116 Envoyer factures à The Toronto General Trusts Corporation.

3539 Retrancher chevaux pour 1936-37 et 1937-38 ainsi que l'intérêt chargé sur arrérages de cet item, soit taxes \$16.00, intérêt \$0.80, total \$16.80.

4038 Substituer Roméo Dionne à Loyer Vve Virginie pour 256 B. St-Joseph.

#### QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5430 Retrancher Armand Morin comme occupant, laissant Lionel Majeau seul propriétaire et inscrire Lucien Matte comme locataire à 14 rue Papineau.

5260 Substituer J. O. E. Lessard (3678 St-André, App. 3, Montréal) à Lessard J. Fortunat, Emile et Coursol Angéline.

#### QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6275 Substituer Vve S. A. Baulne (950 Boulevard St-Joseph Est, Montréal) à J. F. Lessard et al.

6314 Henri Simard à Jakes Dame Alice, pour 66 rue St-Jacques.

#### QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7269 Substituer Alcidas Charron à Cité de Hull, pour 86 rue St-Florent.

7001 Retrancher les noms de Urgèle Lavigne et Scott Estate, laissant seul John Lavigne propriétaire à 33 rue Châteauguay.

7093 Substituer Alfred Dalpé à Aldège Coté à 46 rue St-Hyacinthe.

7692 Substituer Dame J. H. Levasseur à Osias Cousineau pour 96 Garneau.

7783-7784 Substituer Dame J. H. Levasseur à Osias Cousineau pour 137-135-139 rue St-Laurent.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8310-8313-8273 Inscrire Bernadette D'Aoust (adresse Sarsfield, Ont.) pour 37-39 et 45-57 Maisonneuve, et 77-79 rue Dollard, Retrancher le nom de Gabriel Lapensée et Succession Tétreau.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9942a Incrire Association Hull Volant pour partie 217-D-1, \$1950.00 pour évaluation, 108' devanture pour améliorations locales,  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

9251 Substituer 117'9" pour améliorations locales sur boulevard Sacré-Coeur et 95 $\frac{1}{2}$  rue Maisonneuve—\$2,000.00 pour terrain au lieu de \$3500.00—total \$9400.00 au lieu de \$10,900.00 pour 299 rue Maisonneuve.

9746 Substituer Commission District Fédéral à J. Y. Marston pour le lot 219a.

9855 Substituer Marie-Jeanne Lamarche, Ux René Provost à Vve Jos. Provost et René Provost pour 76-78 rue St-Laurent.

9290 et 9207 Retrancher le nom de Vve Joseph Provost pour le lot S. 452, rue Dollard ainsi que 211 rue Maisonneuve, inscrivant Lucien Provost seul propriétaire.

9051 Substituer J. A. Bogonesse à Alphonse Charron, lot 217 f-24, 213 rue Kent.

9118 Retrancher le nom de Michel Morin, laissant seul Scott Estate propriétaire de 182 rue Kent, Substituer \$775.00 à \$950.00 d'évaluation et 1 service d'eau au lieu de 2 services.

9118a Inscrire Michel Morin pour la maison 184 rue Kent avec \$175.00 d'évaluation et 1 service d'eau sur le lot N. 414.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 4ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

58	Caisse Police	\$177.00
59	Charron & Ménard	9.45
60	H. L. Byles	13.13
61	Georges Simard	6.15
62	R. O. Morris	5.03
63	Can. Westinghouse Co.	4.38
64	Ecole Technique de Hull	1.75
65	Pritchard-Andrews Co.	1.30
66	Dr. G. Bergeron	2.00
67	Département des Incendies	5.24
68	Poste de Service Danis	25.41

#### SALAIRE: Paies Nos. 45 à 48 (Mars 1939)

Police	\$5.17
E. Dompierre, président	E. Dagenais
J. B. Cadieux	J. A. Morin
J. Baker	A. Desjardins
H. Gauthier	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	R. Gratton
E. Laramée	G. Bilodeau
A. Meilleur	

59. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 4ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient: Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Da-genais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

69. Réclamation de M. Joseph Joanette:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer monsieur Joseph Joanette que la cité de Hull n'est pas responsable des dommages causés à sa propriété No. 238 rue Notre-Dame par la fermeture du service de l'aqueduc.

70. Réclamation de M. René Desormeaux:— Le Greffier de la cité est chargé d'envoyer à l'Aviseur Légal, le compte au montant de \$4.00 présenté par le réclamant pour le transport de son fils Raymond chez les docteurs Coupal et Valin.

71. Réclamation J. Odoysk:— La lettre du réclamant en date du 14 mars 1939 est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

72. Réclamation Yvanhœ Groulx:— La lettre de M. Groulx en date du 14 mars 1939 est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

73. Réclamation A. Rahill:— La lettre de Me Clinton H. Dowd, procureur de M. A. Rahill, en date du 27 mars 1939 est référencée au comité de Police pour rapport au conseil.

H. Gauthier, président  
J. Baker  
F. E. St-Jean  
E. Laramée  
J. B. Cadieux  
J. A. Morin  
E. Dompiere

A. Meilleur  
A. Desjardins  
R. Gratton  
A. Beauchamp  
E. Dagenais  
G. Bilodeau

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 4<sup>ème</sup> rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4<sup>ème</sup> RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramée, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompiere, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

74	Mueller Ltd.	\$10.09
75	Wilfrid Arvisais	57.50
76	Joseph Brunet	28.50
77	A. Amyot	.40
78	Boucher Frères	14.02
79	A. Champagne	48.91
80	P. Charron	17.00
81	Charron & Ménard	41.05
82	Carleton Motor Sales Ltd.	225.74
83	Cardinal Chemical Co. Ltd.	5.50

84	Can. Pacific Ry. Co.	86.82
85	Chez Pierre	24.20
86	Albert Gratton	7.99
87	Moise Galipeau	140.00
88	Holman Machines Ltd.	67.00
89	Département des Incendies	359.45
90	Louis Lafrance	105.00
91	Arthur Loyer	84.00
92	L. Lecompte	.75
93	Laurentian Stone Co. Ltd.	522.22
94	R. E. Lévesque	105.00
95	J. O. Laflèche	11.65
96	Limoges Frères	172.23
97	Limoges Frères	34.84
98	Z. Miron & Fils	2.62
99	E. Trépanier	30.00
100	Soublière & Lépage	1.62
101	Jos. Pilon Ltée	38.04
102	Wright Brothers Supply	280.91
103	Gouvernement Provincial	33.60

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (mars 1939)

Dégelage	\$250.39
Neige	489.30
Règlement No. 359	137.28
Règlement No. 364	166.70
Compensation	76.80

J. A. Morin, président  
J. Baker  
H. Gauthier  
F. E. St-Jean  
E. Laramée  
J. B. Cadieux

R. Gratton  
A. Beauchamp  
E. Dagenais  
E. Dompierre  
A. Meilleur  
A. Desjardins

7. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin  
J. B. Cadieux:

Que le 4ième rapport du comité des Rues et Améliorations,  
qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté:

## 4ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1939, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Béauchamp, président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Edmond Laramee, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

104	McMullen & Perkins	\$123.19
105	Just Equipment & Supply	268.60
106	W. Villeneuve	183.63
107	Paquin Motors Ltd.	183.18
108	St-Louis Machine Shop	137.30
109	Reliable Repair Shop	25.75
110	Ottawa Electric Co.	4.20
111	M. Viau	2.11
112	R. J. McGlashan	11.33
113	Ministère du Travail	6.98
114	Poste de Service Papineau	58.53
115	Massé Electric	.90
116	R. O. Morris	2.16
117	Le Droit	6.00
118	Garage Loyer	1.90
119	D. O. Laviolette	7.50
120	Kelly & Leduc	139.51
121	J. Jacques	8.75
122	Hull Coal Co.	27.15
123	Gatineau Power Co.	243.71
124	Gatineau Bus Co. Ltd.	48.10
125	A. Gougeon	.95
126	Eugène Dompierre	2.50
127	P. D'Aoust	30.60

128	Corporation d'Ottawa	18.00
129	Service Charron	8.00
130	Poste de Service Chelsea	8.00
131	Bélanger Frères Cie	220.92
132	Garage J. Baillot	2.00
133	Baker Brothers	4.00
134	Bélanger-Taeger	5.60
135	J. N. Berney	13.75
136	Succ. E. R. Bisson	15.00

SALAIRE: Paies Nos. 45-46-47-48 (Mars 1939)

Réparations de services	\$350.10
Bornes-Fontaines	859.94
Tuyaux Principaux	30.82
Chateau d'eau	73.95
Usine électrique	22.40

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat d'un bureau pour dactylographe et faire faire les réparations nécessaires au dactylographe qui sera mis à la disposition du Surintendant du Chateau d'eau par le Bureau du Greffier de la Cité.

A. Beauchamp, Président  
J. Baker  
H. Gauthier  
F. E. St-Jean  
E. Laramée  
J. B. Cadieux  
E. Dompiere

A. Meilleur  
A. Desjardins  
R. Gratton  
E. Dagenais  
J. A. Morin  
G. Bilodeau

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Considérant que ce conseil apprend que les autorités provinciales cesseront à partir du 15 avril prochain de contribuer au soulagement du chômage dans la cité de Hull;

Considérant qu'il y a près de 2000 chômeurs dans la cité de Hull qui seront dans une misère extrême à cause du manque de travail;

Il est proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin R. Gratton;

Que ce conseil municipal prie le Gouvernement Fédéral de prendre les moyens nécessaires afin d'aider ces 2000 chômeurs à subvenir à l'entretien de leurs familles à partir du 15 avril prochain.

Que Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et le Député Alphonse Fournier soient priés de faire les démarches nécessaires, au nom du conseil de la cité de Hull, pour obtenir l'aide du Gouvernement Fédéral.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Député Fournier et au Ministre Rogers.

Adopté.

10. Considérant que la loi fédérale pour favoriser les améliorations municipales, 1938, autorise des prêts aux municipalités dans le but de 1° aider au soulagement du chômage; 2° permettre aux municipalités de construire et améliorer ou étendre les services publics à conditions faciles; et 3° contribuer à améliorer la situation de l'industrie du bâtiment.

Considérant que la cité de Hull a, depuis la sanction de la loi ci-dessus mentionnée, préparé des plans et devis pour la construction d'un centre civique;

Considérant que ce conseil a déjà fait des démarches dans le but d'obtenir un prêt pour la construction d'un centre civique;

Considérant que la cité de Hull est solvable et a toujours fait honneur à ses obligations;

Il est proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. Baker;

Que ce conseil prie le Gouvernement Fédéral d'amender sa loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, de manière à ce qu'il ne soit plus nécessaire d'obtenir la garantie du Gouvernement Provincial pour effectuer un prêt à la Cité de Hull;

Que ce conseil demande au Gouvernement Fédéral de lui consentir un prêt de \$200,000.00 pour lui permettre de construire un centre civique pour les citoyens de la Cité de Hull.

Que Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et le Député Alphonse Fournier soient priés de faire les démarches nécessaires pour obtenir ce prêt.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Finances à Ottawa, et au Député Fournier.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier de la Cité soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter un billet au montant de \$125,000.00 à 30 jours du 1er mai 1939 pour payer une partie des coupons-intérêts et débentures échéant le 1er mai 1939.

Que sur réception de la permission demandée Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir cet escompte.

Adopté.

12 Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier soit autorisé d'aviser la Compagnie Hull Electric que la Cité sera en mesure de procéder aux travaux de pavages des rues Montclair et Môntcalm durant le cours du mois de mai 1939, afin que cette compagnie soit en mesure de faire le plus tôt possible les travaux nécessaires à ses voies pour recevoir les dits pavages; le tout en conformité avec les différents articles de son contrat, portant le numéro 14425, signé avec la Cité le 11 juillet 1938.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé de faire les transports prévus dans le rapport de l'Ingénieur de la Cité en date du 31 mars 1939.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que ce conseil accorde l'application faite en date du 4 mars 1939 par la Cie de Téléphone Bell pour l'érection et le maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de cette municipalité et ce aux endroits indiqués dans le rapport de l'ingénieur de la cité de Hull en date du 30 mars 1939.

Monsieur T. Lanctôt, I.C. ingénieur de la Cité est nommé par le Conseil pour surveiller ces travaux.

Il est entendu que les tiges d'enerage installées vis-à-vis des terrains vacants devront être enlevées au cas de construction de bâtisses sur ces terrains.

Adopté.

15 Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Morin:

Conformément à l'avis de motion déposé entre les mains du Greffier de la cité le 30 mars 1939, le Trésorier de la Cité est autorisé de payer à Monsieur Théo. Lanctôt, ingénieur de la cité, la somme de \$60.00 afin de lui permettre d'assister à la convention des Ingénieurs à Toronto les 12, 13 et 14 avril 1939. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévu de l'Aqueduc.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les minutes de l'assemblée du 6 mars 1939, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que faisant suite à l'avis de motion donné à l'assemblée du 23 mars, l'ingénieur soit autorisé de faire l'achat des marchandises au montant de \$4,145.75 suivant son rapport en date du 28 mars 1939.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité des Finances et des échevins Beauchamp, Gauthier, Desjardins, soit formé afin de s'entendre avec le Trésorier de la cité au sujet de la position d'un employé dans son bureau. Advenant le cas, où il serait décidé qu'il est nécessaire d'engager un employé, ce comité est chargé de faire subir des examens aux candidats à cette position par des examinateurs de son choix. Le comité fera rapport du résultat obtenu.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la Compagnie de Téléphone Bell soit priée d'enlever la tige d'énergie sur la propriété située au numéro civique 56 de la rue Bégin.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil dispense Monsieur Eugène Labonté, 24 rue Lois, Hull de payer à la cité de Hull la demi-pension de son fils Léo, interné à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à sa demande du 10 mars 1939. Monsieur Labonté devra dès que les circonstances le permettront payer à la Cité de Hull le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à la résolution No. 17 de l'assemblé du 4 octobre 1937, ce conseil acquiece à la demande du Président du Comité Industriel de la Cité de Hull d'augmenter le nombre des membres de ce comité à pas plus que dix personnes.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la demande de Melle L. Dupuis (7977); celle de Paul Ste-Marie pour la Commission du district Fédéral (7958), soient référencées à l'Evaluateur de la cité, pour rapport au conseil.

Adopté.

22A. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un montant de \$1.00 soit payé à Monsieur Corriveau en règlement final de sa réclamation en date du 28 avril 1938, le tout sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à lancer une proclamation invitant tous les citoyens de la cité de Hull à avancer leurs horloges, cadrans et montres d'une heure à partir de 12.01 a.m. le dimanche 30 avril 1939 et les reculer à l'heure normale à partir de 12.01 a.m. le dimanche 24 septembre 1939.

Adopté.

Attendu que le Gouvernement fédéral a adopté, en 1919 une loi spéciale pour encourager l'Enseignement Technique au Canada, au moyen d'octrois;

Attendu qu'en vertu de cette loi les différentes provinces du Canada ont bénéficié d'une somme globale de \$10,000,000.00 pour le développement de l'enseignement technique, pendant une période de dix ans;

Attendu que la province de Québec a reçu, pendant ces dix ans, une somme de plus de \$2,000,000.00 qui fut appliquée pour l'amélioration de l'outillage des écoles techniques et pour la distribution de bourses aux étudiants qui ont fréquenté ces institutions;

Attendu que dans toutes les provinces du Canada où cette loi a été appliquée, l'enseignement technique s'est développé de façon considérable;

Attendu que le renouvellement de cette loi autorisant la dépense annuelle d'un subside de \$1,500,000.00 pendant une période de dix années, contribuerait grandement au développement de l'enseignement technique au Canada;

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil municipal prie respectueusement le Gouvernement Fédéral d'adopter à la présente session, une loi identique à celle adoptée en 1919, pour autoriser la dépense annuelle de \$1,500,000.00 pendant une période de dix années, pour améliorer, encourager et développer l'enseignement technique soit sous forme de bourses d'étude pour les étudiants nécessiteux fréquentant les dites institutions.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable Ernest Lapointe, Ministre de la Justice, à l'honorable Charles G. Power, Ministre des Pensions, à Monsieur le Député Alphonse Fourrier de Hull, pour être soumis au Gouvernement en les priant d'étudier ce projet.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que ce conseil dispense Mme Malvina Simard, 94 rue Front, Hull, de payer à la cité de Hull la demi-pension de son fils Emile, interné à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à la lettre du Sous-Ministre du département de la Santé en date du 30 mars 1939. Madame Simard devra dès que les circonstances le per-

mettront payer à la cité de Hull le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les réclamations Beauregard et Beauparlant soient référencées à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que Monsieur Léo. Pilon, 97 rue Frontenac, soit reconnu citoyen de Hull.

Adopté.

Monsieur l'échevin Gratton quitte son siège.

28. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que ce conseil siège en comité général pour l'ouverture de soumissions.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que ce comité général, lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le contrat des habits pour la police au montant de \$794.00, soit accordé à Sparks-Harrison.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la soumission de Geo. Royer au prix de \$5.00 la paire pour 28 paires de chaussures pour les hommes du département de Police, soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la soumission de I. Ducharme & Fils au prix de \$5.00 la paire pour 28 paires de chaussures pour les hommes du département de police, soit acceptée.

Pour l'amendement les échevins: Morin, Cadieux, Dompierre, Dagenais, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Lalonde. 8.

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Laramée, Bilodeau, Beauchamp. 5.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

Hull, le 30 mars 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$60.00 soit employé pour délégation au congrès des Ingénieurs à Toronto, 12, 13, 14 avril 1939, les fonds devant être pris à même les appropriations pour Imprévus Aqueduc.

(Signé) A. BEAUCHAMP,  
Echevin.

Hull, le 28 mars 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$4,145.75 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les appropriations pour: Barrières \$80.00, Egoûts \$2.50, Règlement 359 et 364 \$2,836.85, Neige \$958.00, Tuyaux Principaux \$14.00, Chantier Municipal \$15.00, Château d'eau \$239.40. Total \$4,145.75.

(Signé) J. A. MORIN, Echevin.  
Echevin.

Ajournement Sine Die.



**CANADA**

Province de Québec

District de Hull

No. 9

**CITE DE HULL**

**SEANCE DU 1er MAI 1939**

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 1er mai 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: M. J. A. Desfossés; Requête des contribuables de la rue Desjardins; Oswald Beauchamp; Cie Hull Electric; Athanase Alarie; Moise Taillefer; Mme T. Dunnigan; Association de Tennis Laurier; Requête des contribuables du Boulevard Saint-Joseph; Collectivité Fédérale Indépendante; Me Paul St-Marie pour la Cie British American Oil Ltd; Emile Duguay; Melle Amande Lévesque; G. Désormeaux; C. LePage; Donat Granger; Lionel Mageau; La Chambre Commerce de Hull; Aimé Guertin & Cie; J. B. Michon, Fred. C. McLean, Jos. Caron; Jean Gagné, David Parent; Garage Jules Baillot & Fils; Théâtre Cartier; Dibblee Construction Co.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil apprend avec regret le décès de Madame Dompierre, épouse de l'échevin Emile Dompierre et prie Monsieur Dom-

pierre et sa famille d'accepter l'expression de ses vives condoléances.

Adopté debout

3. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé à l'unanimité:

Ce conseil offre à Monsieur Emile Bond, directeur du département des incendies, l'expression de ses vives sympathies à l'occasion du décès de son père.

Adopté debout.

### 5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin G. Bilo-deau, président, Son Honneur le Maire, Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Kelly & Leduc	(C. des bâtisses)	\$2.00
2	L. Gendron & Fils	"	8.25
3	Jos. Pilon Ltée	"	2.47
4	Z. Miron & Fils	"	9.26
5	W. D. St-Cyr	(H. de-Ville)	12.50
6	Charron & Ménard	"	39.35
7	Soublière & Lepage	"	24.47
8	Joanette Bros.	"	217.00
9	Cie Paula Ltée	"	3.00
10	Hull Coal Co.	"	75.00
11	P. Monfils	"	15.00
12	Gouvt. de Québec	(Ass. Publique)	11,324.25
13	Hospice St-Charles	"	1,290.00
14	Orphelinat St-Joseph	"	1,978.50

15	J. M. Hill	(Papeterie)	15.20
16	D. Gestetener	"	14.40
17	Le Progrès de Hull	"	29.43
18	P. A. Larocque	"	13.05
19	G. E. Gauvin & Fils	"	28.08
20	Burroughs Adding Machine	(Ass.)	22.50

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1939)

Comité des bâtisses \$110.60

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 21 avril 1939, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 24 avril 1939, concernant les changements au rôle d'évaluation, soit approuvé.

Que le concierge de l'Hôtel-de-Ville soit autorisé de demander des soumissions pour la réparation de la toiture de l'Hôtel-de-Ville.

G. Bilodeau, président	R. Gratton
F. E. St-Jean	A. Meilleur
E. Dompierre	J. B. Cadieux
H. Gauthier	A. Beauchamp
E. Dagenais	E. Laramée
J. Baker	

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 4

Hull, le 24 avril, 1939

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:-

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois d'avril, 1939.

Pour rôles d'évaluation 1938-39 et 1939-40)

**QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)**

1518 Substituer J. Oscar Duquette (10 rue Chatelain) à A. J. Desfossés pour 22 rue Desjardins.

1609 Substituer John Hanson à Cité de Hull, pour 9 rue Front.

**QUARTIER No. 1a (Wrightville)**

3616-17 Substituer M. François Perron à Jean Chs. Paris pour 42 rue Archambault.

1960 Incrire M. Zotique Beaudry comme occupant à 105 rue Chauveau.

3076-77 Substituer Thomas Hayes à Stephen Daly, 246-413-414.

3525 Substituer René Prudhomme comme propriétaire à Chas. C. Wright pour 275 Chemin de la Montagne.

4074 Retrancher Lafranchise Mde M. et Nadon J. Edgar et inscrire succession Mde F. A. Lafranchise comme seul propriétaire, pour 359 Boulevard St-Joseph.

4469 Substituer St-Louis Israel à Noé Gauthier pour 24 rue Montmorency.

**QUARTIER No. 2 (Montcalm)**

5355 Incrire Napoléon Gagnon comme occupant à 35 rue Taché.

5635 Substituer Falconio Marcil à Adélard Cousineau pour 7 rue De La Salle.

**QUARTIER No. 3 (Lafontaine)**

6199 Substituer Scott Estate à Cité de Hull, pour 79 rue Vaudreuil.

**QUARTIER No. 3A (Frontenac)**

7733 Substituer Eugène Desmarais à Wm. Champagne pour 112 rue Charlevoix.

7565 Substituer Hermas Monette à la Cité de Hull, pour 149 rue Laval.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

- 8524 Substituer Raymond Baillot à Regal Realty Co.  
8525 Substituer Raymond Baillot à Vve Edgar Carnière.  
8160 Substituer Joseph Laurin à Vve André Landry, pour  
53 rue Victoria.

8153 Retrancher 1 service d'eau pour 1938-39 seulement à  
23-25 rue Victoria.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9829-30-40 Substituer Jules Baillot & Fils Limitée, à Jules  
Baillot.

9015 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 services du 1er mai  
1937 pour 158 rue Laval.

9181 Substituer Arthur Tremblay à Alfred Chénier pour 109  
rue Dollard.

9198 Substituer Arthur Tremblay à Alfred Chénier pour 108  
rue Dollard.

9476-9630-9630a-9630b-9629b-9476a-9476b-9629a- 9631-9631a -  
9629-9477-9477a-9628b-10024-9627c-9475b. Substituer British  
American Oil Limited à La Cie d'Immeuble Clerco.

9475b Pour évaluation substituer \$750.00 pour terrain et  
\$700.00 pour bâtisses formant un total de \$1450 au lieu de \$1700.  
et inscrire  $\frac{1}{4}$  service d'eau.

9475 B1 Inscrire Cie Clerco Limitée pour partie du lot 10  
avec \$250 d'évaluation et  $\frac{1}{4}$  service d'eau.

9475c Substituer \$2000. à \$2400. pour terrain et 25 pieds  
pour améliorations locales,  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

9475 C1 Inscrire Pt de la rue Champlain à British American  
Oil avec \$400. d'évaluation et 25' pour améliorations locales -  $\frac{1}{2}$   
service d'eau.

9747 Substituer Commission du District Fédéral à Estate  
Marston.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,  
Évaluateur

HULL, Qué., le 21 avril 1939

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins:

Messieurs:

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$186.33 et débiter les départements suivants:-

Trésorier	\$19.85
Greffier	45.79
Ingénieur	27.86
Evaluateur	56.87
Police	7.23
Incendies	16.64
Comité Industriel	2.50
Vente pour taxes	8.00
Comité des bâtisses	1.24
H-de-Ville (concierge)	.35
<b>Total</b>	<b>\$186.33</b>

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC

Greffier.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J.

Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

21	Gatineau Power Co.	(Marché)	\$1.00
22	Pharmacie Lafond	(Santé)	3.23
23	Poste de Service Danis	"	14.80
24	E. Beauchamp	"	53.00
25	Pharmacie Union	"	9.70
26	Gauthier & Cie	"	23.00
27	W. T. Shirreff	(Hospitalisation)	50.00
28	Strathcona Hospital	"	299.00
29	Dr. J. Isabelle	"	40.00
30	Hopital Général d'Ottawa	"	123.28
31	Nichols Chemical Co.	(Chlorination)	1188.50
		Note de crédit	806.92

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1939).

Parcs ..... \$4.80

J. Baker, président	A. Meilleur
E. Dompierre	J. A. Morin
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Laramée	R. Gratton
A. Desjardins	G. Bilodeau
E. Dagenais	

5. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 51<sup>me</sup> RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Desjardins, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

32	Ottawa Electric	\$5.00
33	Kelly & Leduc	1.85
34	P. A. Larocque	.75
35	Charron & Ménard	3.53
36	Can. Westinghouse Co.	21.00
37	Département des Incendies	11.18
38	Poste de Service Rochon	9.75
39	Gatineau Motors Ford	.62
40	Z. Miron & Fils	4.50
41	Gatineau Power Co.	1.75

### DEPARTEMENT DES INCENDIES

42	Poste de Service St-Denis	32.10
43	Kelly & Leduc	4.89
44	Dominion Rubber Co. Ltd.	7.44
45	J. E. Séguin	22.57
46	Soublière & Lepage	1.65
47	Poste de Service Rochon	30.85
48	Jos. Pilon Ltée	1.68
49	Romuald Picard	1.00
50	Nat. Fire Protection Ass.	10.00
51	Z. Miron & Fils	1.88
52	Poste Service Papineau	4.25

53	R. O. Morris	56
54	Oscar Goulet	1.25
55	A. R. Farley	.75
56	P. D'Aoust	6.75
57	Poste de Service Danis	416.97
58	Charron & Ménard	1.77
59	Bélanger Frères & Cie	80.88
60	A. Champagne	.35

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1939)

Feu	\$0.65
-----	--------

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire les réparations et le peinturage des casernes de pompiers tel que demandé dans sa lettre en date du 24 avril 1939. Le coût de ces travaux ne devant pas dépasser le montant prévu dans les appropriations de 1939 pour ces travaux.

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de demander des soumissions pour la vente du vieux fer et cuivre ainsi que pour la pompe à vapeur.

Que le Surintendant du Département de Lumière et Alarme soit autorisé d'acheter un permis de conducteur pour M. Archambault et de payer les plaques pour l'auto de son département, coût total \$3.50. Il est aussi autorisé à faire l'achat d'une paire de bottes au coût de \$3.50 à être chargé aux appropriations de son département.

A. Desjardins, Président	E. Laramée
F. E. St-Jean	H. Gauthier
E. Dompierre	A. Meilleur
G. Bilodeau	J. A. Morin
J. Baker	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	R. Gratton

6. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 5ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

61—Réclamation C. Lepage, 12 rue Davies, Hull:— Cette réclamation est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

62—La réclamation de M. G. Desormeaux, 73 rue Falardeau, Hull, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

63 La réclamation de Madame T. Dunnigan, 271 rue Montcalm Hull, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

64—Les réclamations ci-dessous mentionnées sont référées à l'Ingénieur de la Cité pour rapport au conseil:-

M. Moise Taillefer, 295 rue Montcalm;

M. Emile Duguay, 293 rue Montcalm;

M. Oswald Beauchamp, 366 rue Champlain;

M. Athanase Alarie, 291 rue Montcalm.

65—Le Greffier de la cité est chargé d'écrire à Melle Amanda Levesque l'avisant que la Cité de Hull n'est pas responsable des dommages causés à sa propriété 39 rue Labelle.

66. Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 17 avril 1939, que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$2.75 à Monsieur Aldoria Beauparlant en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

67—Tel que recommandé dans le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 17 avril 1939, que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$1.65 à M. J. Odoysk en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

68—Réclamation Laura Graham:— Que le Trésorier de la cité, soit autorisé de payer la somme de \$100.10 comme solde du mémoire de frais de Me J. W. Ste. Marie, C.R., aviseur légal de la cité.

69—Conformément au rapport de l'aviseur légal de la cité, en date du 19 avril 1939, qu'un comité, du Président du comité des Affaires Litigieuses et des échevins du quartier Frontenac (3A) soit chargé de rencontrer Monsieur Yvanhoe Groulx relativement à sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité. Ce comité fera rapport au conseil.

H. Gauthier, président

R. Gratton

7. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 5ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

73	Georges Simard	\$9.60
74	Limoges Frères	103.86

75	Poste de Service Danis	25.96
76	Caisse Police	184.00
77	H. L. Byles	24.01
78	Underwood Elliot Fisher	9.00
79	St-Louis Machine Shop	1.00
80	Département des Incendies	8.28
81	Kelly & Leduc	12.32
82	C. C. B. Electric Works	1.00
83	Marchand Electric	.51
84	Marchand Electric	.46
85	Marchand Electric	3.16
86	Charron & Ménard	.18
87	Poste de Service Rochon	4.70
88	Charron & Ménard	4.75
89	Dr. J. L. Pichette	15.00

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-52- (avril 1939)

Police	\$3.23
E. Dompierre, Président	E. Dagenais
F. E. St-Jean	H. Gauthier
J. A. Morin	A. Meilleur
A. Desjardins	A. Beauchamp
J. Baker	R. Gratton
J. B. Cadieux	G. Bilodeau
E. Laramée	

8. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 5ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 5ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A.

Morin, J. B. Cadieux, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde,

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

90	Wallace & Tierman Ltd.	\$21.02
91	Poste de Service Rochon	9.98
92	People's Gas Supply Co. Ltd.	4.50
93	Jos. Pilon Ltée	135.75
94	Perfection Metal Polish	2.70
95	Ottawa Electric Co.	4.20
96	Kelly & Leduc	46.04
97	Daniel Myre	103.96
98	Poste de Service Papineau	103.00
99	Ministère du Travail	6.98
100	R. O. Morris	2.19
101	Henri Lafrance	27.50
102	Kelly & Leduc	106.94
103	Hull Coal Co.	166.80
104	Gatineau Power Co.	225.00
105	Eugène Dompierre	23.00
106	Corporation d'Ottawa	6.18
107	Boucher Frères	93.37
108	Succ. E. R. Bisson	15.00
SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1939)		
	Réparation services	\$189.25
	Bornes-Fontaines	199.20
	Chateau d'eau	89.60

A. Beauchamp, président	J. B. Cadieux
E. Dagenais	E. Laramée
A. Meilleur	F. E. St-Jean
R. Gratton	A. Desjardins
G. Bilodeau	J. A. Morin
E. Dompierre	H. Gauthier
J. Baker	

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 5ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1939, auquel assistaient:- Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

109	St-Louis Machine Shop	\$78.70
110	Wright Brothers Supply	776.34
111	W. Villeneuve	41.60
112	J. Sarazin	22.50
113	Soublière & Lepage	13.54
114	Stewart & Hoey	4.60
115	Thomas Robertson Ltd.	23.04
116	Lumo Electric Co.	5.64
117	Reliable Repair Shop	3.50
118	McMullen-Perkins Ltd.	36.35
119	Z. Miron & Fils	1.50
120	Limoges Frères	371.98
121	A. R. Lévesque	70.00
122	Thos. Lawson & Son Ltd.	85.59
123	Laurentian Stone Co. Ltd.	1,149.75
124	Pharmacie Lafond	8.75
125	Just Equipment & Supply	597.50
126	Instruments Ltd.	4.55

128	Holman Machines	68.63
129	A. Gougeon	2.00
130	Albert Gratton	20.10
131	General Supply	26.67
132	Gatineau Motors Ford	22.53
133	Emery Octave	29.75
134	M. Duguay	3.00
135	P. D'Aoust	12.50
136	Département des Incendies	359.79
137	Chez Pierre	23.90
138	Carleton Motor Sales Ltd.	284.58
139	Currie Products Ltd.	201.10
140	Canadian Pacific Ry. Co.	17.03
141	S. C. Craig	191.70
142	Charron & Ménard	66.94
143	A. Champagne	33.78
144	Jos. Brunet	6.00
145	J. A. Boucher	3.50
146	Bélanger-Taeger Service	77.25
147	Wilfrid Arvisais	70.00

**SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (avril 1939)**

Arrosage	\$43.20
Neige	569.63
Egoûts	160.25
Rues Pavées	40.00
Règlement No. 359	299.20
Règlement No. 364	253.22
Compensation	76.80

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire deux enseignes de "Bienvenu" à être placées aux entrées de la cité. Le coût de ces enseignes ne devant pas dépasser la somme de \$25.00.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$5.00 à Monsieur Oscar Villeneuve en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité, et conformément au rapport du Surintendant Bisson en date du 25 avril 1939.

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé à demander, par la voix des journaux, des soumissions pour l'installation de pompes d'égouts opérées par l'électricité à l'usine de pompage de Val Tétreau.

J. A. Morin, président	E. Lalonde
E. Dompiere	R. Gratton
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Laramée	A. Meilleur
F. E. St-Jean	H. Gauthier
E. Dagenais	G. Bilodeau

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Greffier soit chargé d'écrire à la Commission d'Électricité de la Province de bien vouloir renseigner le conseil de la cité Hull sur les procédures à suivre afin d'obtenir la permission de construire une ligne de transmission de 2200 volts de l'Usine électrique de la Cité jusqu'à sa station de pompage des égouts sur le chemin d'Aylmer dans le quartier Val Tétreau.

Copie de la présente sera envoyée au député Alexandre Taché.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin R. Gratton:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins Laramée, Morin, Baker, de l'Ingénieur de la cité, soit chargé de rencontrer la Gatineau Power Co., afin de continuer les pourparlers entamés relativement à la ligne de transmission de 2200 volts — conformément à sa lettre du 1er mai 1939.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Desjardins :

Que les changements proposés par la Compagnie de téléphone Bell dans leur lettre en date du 11 avril soient acceptés suivant le rapport de l'Ingénieur en date du 1er mai, et que ce dernier soit autorisé de surveiller ces travaux.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que les minutes de l'assemblée du 3 avril 1939, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre :

Pour faire suite au rapport du comité spécial chargé d'étudier la suggestion de la Chambre de Commerce Junior de Hull de réer une Commission d'Urbanisme, qu'un comité, soit formé, composé de Son Honneur le Maire, du Président du Comité de Santé et Parcs, du Président du Comité Industriel, d'un représentant de la Chambre de Commerce de Hull, d'un représentant de la Chambre de Commerce Junior de Hull, de Monsieur John F. Taylor comme représentant de la population de langue anglaise, et de J. Bernard Clairoux, secrétaire dans le bureau de l'Ingénieur de la cité. Ce comité sera désigné sous le nom de "Commission d'Urbanisme de la Cité de Hull". Le Président du Comité de Santé et Parcs sera le Président de cette Commission et Monsieur J. Bernard Clairoux sera le secrétaire.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Lalonde :

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de verser un octroi de \$500.00 à la Ligue d'Hygiène Sociale de la cité de Hull pour l'entretien du dispensaire anti-tuberculeux et de puériculture, le

tout conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 25 avril 1939.

Cette somme devant être chargée à même les appropriations à cet effet.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil accorde la permission à la Compagnie de téléphone Bell, d'enlever un poteau et la tige d'ancrage en face de la propriété de Monsieur Meilleur, 56 rue Bégin, le tout suivant son application en date du 22 avril 1939.

Monsieur T. Lanctôt, I.C., ingénieur de la Cité est nommé par le Conseil pour surveiller ces travaux.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Considérant que la compagnie E. B. Eddy Limitée a décidé de construire une clôture en broche métallique le long de sa propriété sur les rues Laurier, Hôtel-de-Ville et Notre-Dame, ce conseil consent à fournir la main d'oeuvre nécessaire, à même le chômage, pour faire faire les travaux de terrassement et de plantation d'arbres sur la lisière de terrain située entre la bordure de ces rues et la clôture. Il est entendu que la compagnie E. B. Eddy Limitée fournira les matériaux nécessaires et les arbres à être plantés en avant de la dite clôture.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull ne peut subvenir aux demandes d'assistance des personnes inaptes au travail; ce conseil prie la Commission de Reconstruction Economique de bien vouloir ac-

corder la somme de \$2,000.00 pour le mois de juin 1939 afin de venir en aide aux personnes inaptes au travail. **Adopté.**

20. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que la réclamation de Monsieur Donat Granger (8011) soit référée à l'Ingénieur de la Cité, pour rapport au conseil. **Adopté.**

21. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Ce conseil est heureux d'acquiescer à la demande de la Légion Canadienne, succursale de Hull, et lui fait don de 150 verges de gravier pour l'érection du monument au Parc Jacques Cartier. L'Ingénieur de la cité est autorisé à prêter l'outillage dont cette association aura besoin pour ses travaux.

**Adopté.**

22. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Conformément au règlement No. 337 concernant le ramonage des cheminées, Messieurs David Parent et Jean Gagné sont, par la présente résolution, nommés ramoneurs des cheminées aux conditions stipulées dans la résolution numéro 10 de l'assemblée du conseil en date du 15 mars 1937. **Adopté.**

23. Considérant que les citoyens de Hull sont anxieux de voir leurs majestés le Roi et la Reine lors de leur passage à Hull:

Considérant que les magasins seront fermés toute la journée, jeudi le jour de l'Ascension;

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que Son Honneur le Maire soit prié de lancer une proclamation déclarant fête civique, vendredi le 19 mai 1939, jour de la visite de Sa Majesté le Roi George VI et Sa Majesté la Reine Elizabeth. Cette fête devra être observée par tous les citoyens de la cité de Hull.

Que le Directeur du département de Police soit prié de tolérer l'observance du règlement de fermeture des magasins en leurs permettant d'ouvrir leurs portes après le passage du Roi et de la Reine jusqu'à dix heures du soir à l'occasion de la visite Royale, le 19 mai 1939.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil est heureux d'offrir ses plus sincères félicitations à Monsieur et Madame Edmond Laramée à l'occasion de leur 25ième anniversaire de mariage.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que permission soit accordée à Monsieur Jules Baillot, faisant affaires sous le nom de "Garage J. Baillot & Fils Limitée", de faire faire l'installation d'un réservoir souterrain à gasoline sur leur propriété à l'angle des rues Laurier et Reboul, d'une capacité de 5000 gallons, suivant les stipulations du règlement numéro 309 et ses amendements.

Cette installation devra être faitel sous la surveillance du département des Incendies et de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la demande de Me Paul Ste-Marie (7991) M. Romélus Fauvel (7998) ; notaire Desrosiers (7886), soient référées à l'Evaluateur Municipal pour rapport au conseil.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Pour faire suite à la demande de la Commission du District Fédéral, faite par l'entremise de Me. J. W. Ste-Marie dans sa lettre du 12 avril 1939, ce conseil consent à donner à la dite Commission du District Fédéral le terrain d'une rue située entre le lot 9 et les lots 219-A et 219-B du quartier Laurier (5) à partir du côté est de la rue Laurier jusqu'à la Rivière Ottawa. La Commission du District Fédéral devra payer les frais de règlement et d'acte notarié pour la fermeture de cette rue et le transport de ce terrain. La Commission du District Fédéral devra s'engager à continuer les travaux d'améliorations commencés au Parc Jacques-Cartier.

Son Honneur le Maire et le Greffier sont par la présente résolution, autorisés à signer un acte notarié à cet effet.

Adopté.

Monsieur l'échevin R. Gratton quitte son siège.

28. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que l'Evaluateur de la cité soit autorisé de faire faire 100 enseignes portant les noms des rues de la cité de Hull suivant le spécimen fourni par la maison St-Jean-Lavigne. Le coût de ces enseignes ne devant pas dépasser la somme de \$150.00 à être prise à même les appropriations pour imprévus.

Un comité, composé du Président du comité de Rues et Améliorations, du Président du comité de Police et de l'Evaluateur, soit chargé de désigner les rues où ces enseignes seront installées.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'Aviseur légal de la cité soit autorisé de préparer un règlement d'emprunt pour la construction d'un centre civique et un autre règlement d'emprunt pour certains travaux d'améliorations locales.

Adopté.

Monsieur l'échevin Gratton prend son siège.

30. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le Greffier de la cité soit autorisé d'accepter la police d'assurance No. 521302 de la Canadian Surety Company pour couvrir la flotte automobiles de la cité de Hull en remplacement de la police Alliance Assurance Co. Ltd. expirée le 21 avril dernier.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier soit autorisé à payer le compte de Edmond Laramée & Cie, au montant de \$39.65, ce montant devant être chargé à l'appropriation "Chateau d'eau."

Adopté.

32. Suivant avis de motion donné en date du 25 avril 1939;

Il est proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur soit autorisé à dépenser la somme de \$4,075.03 pour l'achat de marchandises suivant son rapport en date du 25 avril 1939.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que la requête des propriétaires de la rue Desjardins et la lettre de Monsieur J. A. Desfossés relativement au coût de l'enlèvement de la neige, soient référées à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité des Affaires Litigieuses, du Président du comité de l'Aqueduc, de l'Ingénieur et de l'évaluateur, des échevins du quartier Montcalm (2), pour étudier la demande de Monsieur Mageau et faire rapport au conseil pour la prochaine assemblée.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Pour faire suite à la requête des contribuables de la partie nord-ouest du quartier Wrightville, à partir de la rue Montclair

Que permission soit accordée à Monsieur Georges Charron d'établir un magasin général au coin du Boulevard Montclair et Saint-Joseph, le tout conformément au règlement numéro 336, concernant la construction, section 20, article 141 des zones.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins St-Jean, Laramée et Beauchamp, soit prié de rencontrer Monsieur le Député Alexandre Taché relativement à la requête présentée à ce conseil municipal par la Collectivité Fédérale Indépendante.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Qu'un montant de \$60.00 soit offert à Monsieur Groulx en règlement final de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil fasse tenir une demande au comité de Reconstruction de la Province de bien vouloir fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour l'aménagement d'un Parc de Baseball.

La cité devant fournir les matériaux et le terrain.

Une copie de la présente devant être envoyée au Député Monsieur Alexandre Taché.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Pour faire suite à sa demande, que permission soit accordée à Monsieur L. G. Robtaille de construire un balcon à sa propriété située à l'angle des rues Salaberry et Maisonneuve au-dessus du trottoir.

Monsieur L. G. Robitaille s'engage à décharger la cité de toute responsabilité au cas d'accident qui pourrait survenir et résulter durant, pendant et après la construction de ce balcon.

Pour la résolution les échevins:— Meilleur, St-Jean, Gauthier, Desjardins et Lalonde. 5.

Contre la résolution les échevins: Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Cadieux, Gratton, Dompierre, Beauchamp, Dagenais. 9.

La résolution est défaite.

40. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer un contrat entre la Cie Hull Electric et la Cité de Hull pour le déplacement des voies à l'angle des rues Hotel-de-Ville et Lau-

rier. La clause 5 du contrat préparé par le notaire Desrosiers et annexé au rapport du comité spécial en date du 5 décembre 1938, est amendé pour se lire comme suit:—

“La Compagnie enlèvera les vieux poteaux et trolley aérien et érigera de nouveaux poteaux et trolley aérien tels que requis et la cité consent à payer à la Compagnie, dans les trente jours la somme de \$1,000.00 en plein paiement pour ces travaux. Cette somme à être chargée au règlement 364.

Adopté.

Hull, le 25 avril 1939

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$500.00 soit employé pour la Ligue d'Hygiène Sociale. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour cet item.

(Signé) JOS. BAKER, échevin

Hull, le 25 avril 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$4,075.03 soit employé pour achat de marchandises. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour règlement 359 et 364 \$3,011.78 Rues pavées \$390.00; Barrières \$150.00; Chantier Municipal \$30.00; Chateau d'eau \$242.25; Neige \$236.00; Réparations de services \$15.00.

(Signé) J. A. MORIN, échevin.

Hull, le 28 mars 1939

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$150.00 soit employé pour enseignes des noms des rues. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

(Signé) J. BAKER, échevin.

41 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourné au 15 mai courant.

Adopté.



**CANADA**  
**Province de Québec**  
**CITE DE HULL**  
**District de Hull**

**No. 10**

**SEANCE DU 15 MAI 1939**

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 15 mai 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport des états financiers de la Cité de Hull pour l'année commençant le 1er mai 1938 et se terminant le 30 avril 1939, préparé par le Trésorier de la Cité et les Vérificateurs Lucien Massé & Cie, soit approuvé.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil est heureux de manifester sa gratitude aux Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, paroisse Notre-Dame de Grâces de Hull, pour avoir prêté à la cité de Hull les tables requises lors des examens du 4 mai dernier.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses des deux récents voyages à Québec de Son Honneur le Maire, relativement au chômage, aussi les dépenses du Trésorier de la Cité qui accompagnait Son Honneur le Maire au cours de son dernier voyage.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Qu'un salaire annuel de \$1,100.00 soit fixé pour la position de commis dans le Bureau du Trésorier de la cité.

Adopté.

5. Attendu que Monsieur Victor Falardeau, fils, a subi avec succès les examens pour la position vacante dans le bureau du Trésorier de la cité,

Il est proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin E. Lalonde :

Que Monsieur Victor Falardeau, fils soit engagé temporairement pour une période de six mois comme commis dans le Bureau du Trésorier de la cité à un salaire de \$1,100.00 par année. Il est bien entendu que cette période de six mois est une période d'essai et que si cet employé temporaire ne rempli pas ses fonctions à la satisfaction de son chef de département il sera renvoyé immédiatement et sans avis préalable. A la fin de cette période d'essai, sur recommandation du Trésorier de la cité, le conseil engagera, s'il le juge à propos, Monsieur Victor Falardeau, fils comme employé régulier dans le bureau du Trésorier de la cité.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Meilleur :

Que Monsieur F. X. Bilodeau, soit engagé comme commis dans le Bureau du Trésorier de la cité, au salaire de \$1,100.00 par année, attendu qu'il a subi les examens avec succès. Cet employé sera engagé pour une période d'essai de 6 mois et si cet employé ne donne pas satisfaction il sera renvoyé immédiatement sans avis

préalable. A la fin de cette période d'essai sur recommandation du Trésorier de la cité, le conseil engagera s'il le juge à propos Monsieur F. X. Bilodeau comme employé régulier dans le Bureau du Trésorier de la cité.

Pour l'amendement les échevins: Desjardins, Meilleur, Baker, Beauchamp, Morin, Bilodeau, Laramée. 7.

Contre l'amendement les échevins: St-Jean, Cadieux, Gauthier, Lalonde, Dagenais, Dompierre. 6.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

Monsieur l'échevin R. Gratton prend son siège.

6. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la soumission de M. Palmer & Son pour vieux fer, cuivre et pompe à raison de \$151.00 soit acceptée, le montant à être créditer au département des Incendies.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Greffier soit autorisé de retourner, sans les ouvrir, les soumissions pour le peinturage du toit de la bâtie de l'Hôtel-de-Ville. D'autres soumissions devront être demandées en spécifiant la marque "O.P.W. graphite" ou son équivalent.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la soumission de Paquin Motors Ltd. au prix de \$967.55 et l'auto usagé "Dodge" pour un automobile de la marque "Plymouth" avec pneus 6 plis, couvertures pour sièges, peinturage et lettrage, à l'usage du directeur du service des Incendies, soit acceptée.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les soumissions reçues des compagnies suivantes pour les pompes d'égoût, soient référées à l'Ingénieur pour rapport à la prochaine assemblée.

Canadian Fairbanks Morse.....	\$4,592.50
General Supply .....	3,458.00
Darling Bros .....	4,538.00
W. St-Cyr .....	4,525.00
Campbell Steel Co. & Iron Works .....	4,685.00

Adopté.

Monsieur le Pro-Maire remplace le Maire.

10. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de Monsieur M. Tomaro au prix de \$572.00 taxe incluse, pour les uniformes des hommes du département des Incendies, soit acceptée.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la soumission de Madame F. X. Laurin pour 35 paires de chaussures no. 2024 à raison de \$5.00 la paire, soit acceptée, pour les hommes du département des Incendies.

Monsieur le Maire reprend son siège.

Proposé en amendement par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que la soumission de G. Royer pour 35 paires de chaussures pour les hommes du département des incendies, à raison de \$4.10 la paire, soit acceptée.

Pour l'amendement les échevins: Desjardins, Meilleur, Baker, St-Jean, Cadieux, Bilodeau.6.

Contre l'amendement les échevins: Gauthier, Lalonde, Dom-pierre, Dagenais, Gratton, Laramée, Beauchamp, Morin. 8.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement perdu et la motion principale remportée sur même division.

Hull, le 15 mai 1939.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour le charroyage du gravois sur les rues Desjardins, Booth et Davies. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour règlement 364.

(Signé) JOS. BAKER, échevin.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que ce conseil ajourne au 22 mai 1939.

Adopté.

CANADA

Province de Québec

District de Hull

CITE DE HULL



No. 11

SEANCE DU 22 MAI 1939

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 22 mai 1939, à laquelle sont présents:-

Son Honneur le Maire, Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, R. Gratton, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 22 mai courant, concernant l'installation des pompes d'égouts sur le chemin d'Aylmer, soit approuvé.

Que la soumission de la Compagnie Canadian Fairbanks-Morse au montant de \$4,835.00, pour l'installation des pompes dégoûts pour l'égout collecteur de Val Tétreau, soit acceptée.

Que le Greffier de la cité, soit autorisé de retourner aux soumissionnaires les chèques en garantie des soumissions rejetées, concernant cette installation.

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de procéder à ces travaux.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire le raccordement privé du service d'eau de Monsieur D. Lévesque rue Montcalm, ce dernier, devant payer pour les matériaux tel que gaz, huile, tuyau de plomb, etc.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 15 mai, que l'Ingénieur de la cité soit chargé de faire le nivellement des rues Desjardins, Booth et Davies, et de faire faire le charroyage du gravier nécessaire à ce travail. Les appropriations devant être pris à même les appropriations du règlement numéro 364 jusqu'à concurrence du montant de \$75.00.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'évaluateur et l'Ingénieur fassent rapport pour la prochaine assemblée sur les procédures à prendre pour faire l'ouverture de la rue Hôtel-de-Ville de la rue St-Rédempteur à la rue Carillon, et le coût de ces travaux.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil siège à huis-clos.

Adopté.

Qu'après de nouveaux renseignements fournis par Son Honneur le Maire, l'Aviseur légal de la cité est autorisé de soumettre un amendement à la défense produite, par voie de motion, re: cause Désormeaux contre la Cité, et que copie de l'entente entre la Cité et le Gouvernement Provincial concernant les travaux de chômage en date du 1er septembre 1937 soit envoyée à l'Aviseur Légal pour étude et rapport au conseil.

Adopté.

Ajournement Sine Die.

HULL, Québec, 12 mai, 1939

A Son Honneur le Maire,  
Et aux Echevins, Corporation de la Cité de Hull.  
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la vérification des livres et des comptes de la Corporation de la Cité de Hull pour l'année terminée le 30 avril, 1939.

#### ANNEXE "A" BILAN CONSOLIDE:

Nous vous fournissons à cette annexe un bilan consolidé de de votre situation financière au 30 avril, 1939.

Cet état se résume comme suit:

Actif	<u>\$6,297,487.10</u>
Passif	<u>\$4,633,265.68</u>
Surplus et Déficit, Réserves	<u>1,664,221.42</u>
	<u><u>\$6,297,487.10</u></u>

Au cours de l'année terminée, votre position financière s'est améliorée de la façon suivante: augmentation de vos valeurs \$256,919.97, relativement à une augmentation de votre dette, \$51,121.66.

#### ANNEXE "B-1" BILAN COMPTE CAPITAL ET FONDS D'AMORTISSEMENT:

Ce bilan se résume comme suit:

Actif	<u>\$5,608,951.69</u>
Passif	<u>\$4,468,960.99</u>
Surplus et Déficit, Réserves	<u>1,139,990.70</u>
	<u><u>\$5,608,951.69</u></u>

**FONDS D'AMORTISSEMENT: \$327,243.88:**

Les titres au fonds d'amortissement déposés chez le trésorier de la Cité, ont été vérifiés par inventaire physique.

Les valeurs déposées chez le Trésorier Provincial et à la Banque Provinciale du Canada, ont été vérifiées par certificat de ces dépositaires.

L'annexe "B-4" représente un état détaillé des valeurs à ce fonds.

Les sommes dues au fonds d'amortissement au cours de l'année ont été déposées.

Nous ne pouvons certifier si le montant de \$327,243.88 représente bien le solde qui devrait exister à ce fonds.

Sauf un montant de \$25,000.00 pour 1937-1938, nous pouvons certifier que les versements ont été faits au complet depuis que nous sommes en charge de la vérification, mais nous n'avons exercé aucun contrôle sur les versements faits ou à faire au cours des années antérieures.

**DETTE DEBENTURES: \$4,383,300.00:**

L'annexe "B-2" démontre par années d'échéances, l'état de votre dette débentures. Vous noterez que certaines échéances, selon les règlements, sont renouvelables à dix, quinze et vingt ans respectivement.

La dette par débentures a augmenté de \$159,500.00.

**CAPITAL ET FONDS D'AMORTISSEMENT,  
COMPTE SURPLUS ET DEFICIT:**

L'annexe "B-8" représente un état détaillé du compte Surplus et Déficit au compte Capital et Fonds d'amortissement, pour l'année 1938-1939.

Cet état s'explique par lui-même. Le déficit au compte Capital qui était de \$1,169,293.96 le 1er mai, 1938 est de \$1,185,907.33 le 30 avril, 1939, soit une augmentation de \$16,603.37. Cette augmentation est principalement due au retrait du fonds d'amortissement pour rencontrer le paiement des débentures.

**ANNEXE "C-1" BILAN SERVICE DES TAXES:**

Le bilan du service des taxes se résume comme suit:

Actif	\$654,445.29
Passif	\$224,787.97
Surplus et Réserves	429,657.32
	<u>\$654,445.29</u>

**ENCAISSE ET BANQUE: \$34,623.19:**

Nous avons pris un inventaire physique de l'encaisse et le montant en banque a été vérifié par certificat de la dépositaire, La Banque Provinciale du Canada.

**ANNEXE "C-2" TAXE A RECEVOIR: \$275,839.93:**

Ce tableau montre la marche des taxes au cours de l'année. Nous vous fournissons au bas de ce tableau une répartition des arrérages par année.

**EQUITE, RE: PROPRIETES ACHETEES POUR TAXES:**

**\$151,540.58:**

Le poste ci-dessus représente des propriétés achetées par la ville pour le montant des taxes dûes.

Ce montant a été retranché des taxes à recevoir.

L'évaluation municipale des propriétés ci-dessus non retraites est de \$826,090.00 selon le rapport de l'évaluateur municipal.

**EMPRUNTS BANQUE PROVINCIALE: \$60,000.00:**

Ces emprunts ont été contractés pour les fins suivantes:

Travaux, Règlement No. 359	.....	\$35,000.00
Travaux, Règlement No. 360	.....	25,000.00
		<hr/>
		<b>\$60,000.00</b>

Ces billets sont payables à même les produits d'un emprunt par débentures, dont les règlements ont été approuvés.

**ANNEXE "C-3" COMPTE SURPLUS,**

**Service des Taxes:**

Ce tableau représente un état détaillé du compte surplus du service des taxes pour l'année 1938-1939.

Le surplus qui était de \$342,766.04, le 1er mai, 1938, est de \$420,599.36 le 30 avril, 1939.

**ANNEXE "C-4" COMPTE DE REVENU ET DEPENSES,**

**Service des taxes:**

Cette annexe représente un état détaillé de votre revenu et de vos dépenses au service des taxes pour l'année 1938-1939.

Votre revenu s'élève à \$865,842.61

Vos dépenses s'élèvent à 861,837.98

Surplus Administratif de l'année \$ 4,504.63

Le Surplus administratif de l'année est surtout dû au fait que la contribution du fonds d'amortissement pour le Règlement No. 317 a été de \$15,000.00 au lieu de \$5,000.00 tel que prévu au budget.

#### ANNEXE "D-1" BILAN DE L'AQUEDUC:

Le tableau ci-dessus représente l'état de l'actif et du passif du service de l'aqueduc au 30 avril, 1939, et se résume comme suit:

Actif	<u>\$213,725.41</u>
Passif	<u>119,152.01</u>
Surplus et Réserve	<u><u>\$ 94,573.40</u></u>

#### COMPTE DE BANQUE SOUTIRE: \$21,974.30:

Le solde soutiré a été vérifié par certificat de la Banque Provinciale du Canada.

#### ARRERAGES DE TAXES: \$145,009.62:

Tel que le fait voir l'annexe "D-2", les arrérages de taxes d'eau s'élèvent à \$145,009.62 au 30 avril, 1939.

Nous vous fournissons au bas de ce tableau une répartition annuelle des arrérages.

#### EQUITE, RE: PROPRIETES ACHETEES POUR

#### TAXES: \$66,068.02:

Le poste ci-dessus représente des propriétés achetées par la ville pour le montant des taxes dûes.

Ce montant a été retranché des taxes à recevoir.

### COMPTE SURPLUS ET RESERVE: \$94,573.40:

Au solde de \$88,495.04, au compte Surplus et Réserve du Service de l'Aqueduc le 1er mai, 1938, a été ajouté le surplus administratif de l'année \$6,078.36, laissant un solde de \$94,573.40 le 30 avril, 1939.

### ANNEXE "D-3" COMPTE REVENU ET DEPENSES,

#### Service de l'Aqueduc:

Nous vous fournissons à l'annexe ci-dessus un état détaillé du Revenu et des Dépenses au service de l'Aqueduc pour l'année terminée le 30 avril, 1939.

Votre Revenu a été de.....	\$ 175,032.76
Vos dépenses ont été de .....	168,954.40
Surplus administratif de l'année .....	<u>\$ 6,078.36</u>

### ANNEXE "E" ETAT BUDGETAIRE:

Ce tableau représente un état comparatif de vos provisions budgétaires avec vos comptes de revenu et dépenses.

Une attention spéciale devrait être apportée au contrôle de vos dépenses afin qu'aucune d'elles ne soient faites avant que votre Trésorier vous ait assuré qu'il reste un solde suffisant au crédit de telle appropriation.

### ANNEXE "F" STATISTIQUES:

Nous vous soumettons à ce tableau des statistiques sous les titres suivants: population, propriétés, superficie, limite d'emprunt, dette nette.

### CERTIFICAT:

Sujets aux remarques ci-dessus, nous certifions que les bilans et les autres états qui accompagnent ce rapport sont conformes aux

livres et renseignements fournis et représentent d'une manière exacte la situation financière de la Corporation de la Cité de Hull au 30 avril, 1939.

Nous tenons à remercier spécialement votre Trésorier et en général, vos officiers, pour la coopération et la courtoisie qu'ils nous ont accordées au cours de notre travail.

Nous vous offrons nos services pour toutes explications complémentaires que vous pourriez désirer en rapport avec cette vérification.

Respectueusement soumis,

**LUCIEN MASSE & COMPAGNIE.**

par: **LUCIEN MASSE, C.P.A.**

**DONAT VIEN, F.A.E.**

**CITE DE HULL**  
**TABLE DES MATIERES**

**ANNEXES**

Bilan Consolidé au 30 avril, 1939 .....	"A"
Bilan Compte Capital et Fonds d'Amortissement, au 30 avril, 1939 .....	"B-1"
Tableau des débentures, au 30 avril, 1939 .....	"B-2"
Capital et Fonds d'amortissement, Compte Surplus et Déficit, Année 1938-1939 .....	"B-3"
Etat détaillé du Fonds d'Amortissement, au 30 avril, 1939 .....	"B-4"
Service des Taxes, Bilan au 30 avril, 1939 .....	"C-1"
Service des Taxes, Etablissement des arrérages de taxes, au 30 avril, 1939 .....	"C-2"
Service des Taxes, Compte Surplus, Année 1938-1939 .....	"C-3"
Service des Taxes, Compte de Revenu et Dépenses, Année 1938-1939 .....	"C-4"
Service de l'Aqueduc, Bilan au 30 avril, 1939 .....	"D-1"
Service de l'Aqueduc, Etablissement des arrérages de taxes, au 30 avril, 1939 .....	"D-2"
Service de l'Aqueduc, Compte de Revenu et Dépenses, Année 1938-1939 .....	"D-3"
Etat Budgétaire, Année 1938-1939 .....	"E"
Statistiques de l'année 1938-1939 .....	"F"
Etat des dépenses sur Règlements, au 30 avril, 1939 .....	"G"

**CITE DE HULL**  
**BILAN CONSOLIDE AU 30 AVRIL, 1939**

**ACTIF**

**Immobilisations:**

Corporation	.....	\$3,439,057.16
Aquedue	.....	1,817,815.33
		<hr/>

Fonds d'Amortissement:	.....	\$ 327,243.88
------------------------	-------	---------------

Intérêt accumulé	.....	6,829.75
		<hr/>

**Actif Liquide:**

Encaisse et banque	.....	\$ 37,484.21
Taxes à recevoir	.....	429,813.98
Comptes à recevoir	.....	3,000.00
Inventaire, Magasin	.....	16,211.18
Dépôt en garantie	.....	2,250.00
Propriétés achetées pour taxes	.....	217,608.60
Charges différées	.....	673.01
		<hr/>

<b>Total de l'actif</b>	.....	<b>\$6,297,487.10</b>
-------------------------	-------	-----------------------

Certifié exact sujet à notre rapport de ce jour:

**LUCIEN MASSE & COMPAGNIE.**

par Lucien Massé, C.P.A.

Donat Vien, F.A.E.

Hull, 10 mai, 1939.

**CITE DE HULL**  
**BILAN CONSOLIDÉ AU 30 AVRIL, 1939**  
**PASSIF**

**Dette Débenture:**

Corporation	\$3,339,301.33
Aqueduc	1,043,998.67
	<hr/>
	\$4,383,300.00

**Exigibilités à court terme:**

Comptes à payer	\$ 48,728.73
Billets à payer	60,000.00
	<hr/>
Obligation relative aux dépôts en garantie	2,250.00
Taxes payées d'avance	621.54
Coupons non présentés	8,851.25
	<hr/>
	120,451.52

**Charges accrues:**

Intérêt accumulé sur débentures	\$ 104,514.16
Dû sur Règlement No. 317	25,000.00
	<hr/>
	129,514.16

Total du Passif

4,633,265.68

**Surplus et Déficit, Réserves:**

**Réserve pour Dépréciation:**

Corporation \$1,757,715.05

**Réserve pour Dépréciation:**

Aqueduc 568,182.98

Réserve pour taxes douteuses 9,225.32

Total des Réserves

\$2,335,123.35

Annexe "A" (suite)

Déficit Compte Capital \$1,185,907.33

Surplus  
Service des  
taxes \$420,599.36

Surplus:  
Aqueduc 94,406.04

515,005.40

Déficit général au 30 avril, 1939

670,901.93

1,664,221.42

\$6,297,487.10

Certifié exact:

JOS. RAYMOND,

Trésorier.

CITE DE HULL

CAPITAL ET FONDS D'AMORTISSEMENT

BILAN AU 30 AVRIL, 1939

Annexe "B-1"

ACTIF

Immobilisations Corporation:

Terrains	\$ 118,024.32
Bâtisses	125,986.42
Machines et Meubles	153,761.22
Ponts	136,501.36
Pavages	1,122,363.15
Egoûts	1,168,697.69
Trottoirs	436,022.24
Système d'alarme et éclairage	108,033.93
Outilage	69,666.83
	<hr/>
	\$3,439,057.16

Immobilisations Aqueduc:

Terrains	\$ 189,665.90
Bâtisses	54,200.00
Machines et Meubles	220,636.72
Tuyaux Principaux	1,353,312.71
	<hr/>
	1,817,815.33

Fonds d'amortissement:

Dépots en argent	\$ 52,888.13
Placements	248,000.00
Dû par Service des Taxes	
Règlement No. 317	25,000.00
Dépôt en argent,	
Règlement No. 317	1,355.75
	<hr/>
	327,243.88

Encaisse et Banque

Règlement No. 233, montant non employé	\$ 2,557.28
--	-------------

Annexe "B-1" (suite)

Règlement No. 232, montant	
non employé	933.83
Règlement No. 346-364, montant	
non employé	21,344.21
	24,835.32
	<u><u>\$5,608,951.69</u></u>

**CITE DE HULL**  
**CAPITAL ET FONDS D'AMORTISSEMENT**  
**BILAN AU 30 AVRIL, 1939**

**PASSIF**

Dette Débenture Corporation:

Général	\$1,397,153.33
Améliorations locales	1,942,148.00
	<u><u>\$3,339,301.33</u></u>

Dette débenture Aqueduc:

Total de la dette débenture,	
Annexe "B-2"	\$4,383,300.00
Dû au Service des Taxes	85,660.99
	<u><u>\$4,468,960.99</u></u>

Surplus et Déficit: Réserves:

Réserve pour dépréciation,	
Corporation	\$1,757,715.05
Réserve pour dépréciation,	
Aqueduc	568,182.98

\$2,325,898.03

Déficit au 30 avril, 1939

Annexe "B-3"	1,185,907.33
	<u><u>1,139,990.70</u></u>
	<u><u>\$5,608,951.69</u></u>

CITE DE HULL

TABLEAU DES DEBENTURES AU 30 AVRIL 1939

Année de l'échéance	Emissions avec fonds d'amortissement	Emissions par séries	Total des échéances
1939-1940	\$ 8,000.00	\$140,500.00	\$148,500.00
1940-1941	55,000.00	79,500.00	134,500.00
1941-1942	387,000.00	84,000.00	
		324,500.00 (a)	795,500.00
1942-1943	31,000.00	75,000.00	106,000.00
1943-1944	53,700.00	79,500.00	
		95,000.00 (b)	228,200.00
1944-1945	15,500.00	82,000.00	97,500.00
1945-1946	57,000.00	79,500.00	
		330,500.00 (c)	467,000.00
1946-1947	16,000.00	69,500.00	85,500.00
1947-1948	385,000.00	74,000.00	
		151,000.00 (d)	610,000.00
1948-1949		62,000.00	62,000.00
1949-1950		54,000.00	
		290,400.00 (e)	344,400.00
1950-1951		42,500.00	42,500.00
1951-1952	21,500.00	44,500.00	66,000.00
1952-1953	279,000.00	47,000.00	326,000.00
1953-1954	104,200.00	48,500.00	152,700.00
1954-1955	55,000.00	51,000.00	106,000.00
1955-1956		52,500.00	52,500.00
1956-1957		13,000.00	
		140,500.00 (f)	153,500.00
1957-1958		12,000.00	
		89,000.00 (g)	101,000.00
1958-1959		29,500.00 (h)	29,500.00
1959-1960	115,000.00		115,000.00
1962-1963	159,500.00		159,500.00
	\$1,742,400.00	\$2,640,900.00	\$4,383,300.00

Annexe "B-2" (suite)

- (a) \$324,500.00 pour renouveler à 20 ans,  
tel que prévu au règlement.
- (b) \$95,000.00 pour renouveler à 20 ans,  
tel que prévu au règlement.
- (c) \$21,250.00 pour renouveler à 10 ans, et  
\$309,250.00 à 20 ans, tel que prévu au règlement.
- (d) \$151,000.00 pour renouveler à 20 ans,  
tel que prévu au règlement.
- (e) \$165,000.00 pour renouveler à 15 ans et  
\$125,400.00 à 20 ans tel que prévu au règlement.
- (f) \$122,000.00 pour renouveler à 20 ans,  
tel que prévu au règlement.
- (g) \$89,000.00 pour renouveler à 10 ans,  
tel que prévu au règlement.
- h) \$29,500.00 pour renouveler à 10 ans,  
tel que prévu au règlement.

**CITE DE HULL**

**CAPITAL ET FONDS D'AMORTISSEMENT**

**COMPTE SURPLUS ET DEFICIT AU 30 AVRIL, 1939**

Déficit, 1er mai, 1938	\$1,169,293.96
Retrait du fonds d'amortissement	15,000.00
Déficit re: Chômage	55,000.00
Escompte sur Ventes de débentures	3,348.75
Contribution au fonds d'amortissement par Service des taxes	\$ 40,036.69
Contribution au fonds d'amortissement re: Règlement No. 317	717.28
Contribution au fonds d'amortissement par Service de l'Aqueduc	8,111.26
Ajustement, Inventaire outillage	7,870.15
	<hr/>
	\$1,242,642.71
Déficit au 30 avril, 1939	\$ 56,735.38
Annexe "B-1"	1,185,907.33
	<hr/>
	\$1,242,642.71
	<hr/>
	\$1,242,642.71

**CITE DE HULL**

**ETAT DU FONDS D'AMORTISSEMENT AU 30 AVRIL, 1939**

Débentures de la Cité de Hull déposées  
chez le Trésorier Provincial:

Règlement No. 193	41/2 %	1948	\$9,000.00
Règlement No. 230	51/2 %	1942	1,000.00
Règlement No. 15	5 %	1941	4,000.00
Règlement No. 317	51/2 %	1939	10,000.00
Règlement No. 234	51/2 %	1947	7,000.00
Règlement No. 259	5 %	1957	5,500.00
Règlement No. 262	5 %	1947	34,000.00
			<b>\$70,500.00</b>

Débentures de la Cité de Hull déposées  
chez le Trésorier de la Cité:

Règlement No. 23	6 %	1941	\$1,000.00
Règlement No. 193	41/2 %	1939-44	32,500.00
Règlement No. 230	51/2 %	1942	4,000.00
Règlement No. 247	5 %	1939-48	9,500.00
Règlement No. 259	5 %	1939-57	62,000.00
Règlement No. 262	5 %	1939-46	9,500.00
Règlement No. 231	51/2 %	1962	13,000.00
Règlement No. 258	5 %	1939-46	17,500.00
Règlement No. 77	4 %	1940	9,000.00
Règlement No. 317	51/2 %	1939	18,500.00
Règlement No. 262	5 %	1947	1,000.00
			<b>177,500.00</b>

Dépôts en argent chez le  
Trésorier Provincial ..... 3,458.91

Dépôts en argent à la  
Banque Provinciale du Canada ..... 50,784.97

Dû par Service des Taxes  
pour Règlement No. 317 ..... 25,000.00

---

..... **\$327,243.88**

**CITE DE HULL**

**SERVICE DES TAXES**

**BILAN AU 30 AVRIL, 1939**

**ACTIF**

**Actif Liquide:**

En caisse et banque .....	\$ 34,623.19
Taxes à recevoir, Annexe "C-2" .....	275,839.93
Arrérages consolidés .....	5,816.66

**Comptes Recevables:**

Compagnie Hull Electric .....	\$3,000.00
Compte Capital .....	60,660.99
Service Aqueduc .....	97,000.00
	160,660.99
Inventaire Magasin .....	16,211.18
Dépôt en garantie .....	2,250.00
	495,401.95

**Charge Différée:**

Papeterie .....	\$ 673.01
Equité re: Propriétés achetées pour taxes .....	151,540.58
	152,213.59

**Revenu Accumulé:**

Intérêt sur placements fonds d'amortissement .....	6,829.75
---	----------

<b>Total de l'actif .....</b>	<b>\$654,445.29</b>
-------------------------------	---------------------

CITE DE HULL  
SERVICES DES TAXES

BILAN AU 30 AVRIL, 1939

PASSIF

Exigibilité à court terme:

Comptes à payer	\$48,728.73
Emprunt Banque Provinciale	60,000.00
Obligation relative aux dépôts en garantie	2,250.00
Taxes payées d'avance	443.83
Coupons non présentés	8,851.25
	<hr/>
	\$120,273.81

Charges Accrues:

Intérêt accumulé sur débentures	104,514.16
---------------------------------	------------

Compte Surplus et Réserve:

Réserve pour taxes douteuses	\$9,057.96
Surplus au 30 avril, 1939	
Annexe "C-3"	420,599.36
	<hr/>
	429,657.32
	<hr/>
	\$654,445.29

**CITE DE HULL**

**SERVICE DES TAXES**

**ETABLISSEMENT DES ARRELAGES DE TAXES**

**AU 30 AVRIL, 1939**

Arrérages au 1er mai, 1938	\$268,806.86
<b>Prélèvement</b>	
Taxe foncière	\$339,925.47
Taxe sur fonds de Commerce	3,143.09
Taxes améliorations locales	86,241.98
Taxes d'affaires	2,778.84
Intérêts sur arrérages	10,518.78
	<hr/>
	442,608.16
	<hr/>
Moins: Perception de l'année	\$416,871.16
Propriétés achetées par la ville pour le prix des taxes	9,232.11
	<hr/>
	426,103.27
—Moins: Propriétés retraites	4,511.43
	<hr/>
Escompte et rabais	\$421,591.84
	13,983.25
	<hr/>
	435,575.09
Arrérages au 30 avril, 1939	<hr/> <hr/> \$275,839.93
<b>Répartition des arrérages:</b>	
Année 1935-1936 et avant	\$ 15,291.47
Année 1936-1937	45,167.76
Année 1937-1938	79,546.08
Année 1938-1939	135,834.62
	<hr/>
Total des arrérages	\$275,839.93

**CITE DE HULL**

**SERVICES DES TAXES**

**COMPTE SURPLUS AU 30 AVRIL, 1939**

Solde 1er mai, 1938 .....	\$342,766.04
Contribution du compte Capital au Service des taxes par vente de débentures .....	73,328.69
Surplus administratif de l'année, Annexe "C-1" .....	4,504.63
<b>Solde le 30 avril, 1939 .....</b>	<b>\$420,599.36</b>

SERVICE DES TAXES  
COMPTE DE REVENU ET DEPENSES  
POUR LES DOUZE MOIS TERMINES LE 30 AVRIL, 1939

REVENU

Revenu budgétaire:

Taxes Foncières	\$389,926.47
Taxes Fonds de Commerce	3,143.09
Taxes Améliorations locales	86,241.98
Taxes sur chiens	689.50
Taxes d'affaires	25,671.24
Hull Electrique, contribution spéciale	3,000.00
Licences charretiers	3,216.35
Cour de Recorder	5,360.99
Marché	254.79
Comité des Bâtisses	5,183.82
Intérêt sur arrérages de taxes	10,518.78
Taxes sur Amusements	\$23,932.99
Moins: Part du Gouvernement	
Provincial	13,934.06
	9,998.93
	\$493,204.94
Contribution, Service de l'Aqueduc	\$ 25,392.13
Intérêt sur placements au fonds	
d'amortissement	15,717.67
Contribution du fonds d'amortissement	
Règlement No. 317	15,000.00
	56,109.80
	\$549,314.74

Autres Revenus:

Octroi du Gouvernement re: Chômage	\$316,112.92
Divers	414.95
	316,527.87
	\$865,842.61

**SERVICE DES TAXES**

**COMPTE DE REVENU ET DEPENSES**

**POUR LES DOUZE MOIS TERMINES LE 30 AVRIL, 1939**

**DEPENSES**

Débentures en séries .....	\$117,752.17
Intérêt sur débentures .....	176,589.82
Fonds d'amortissement .....	41,525.89
Intérêt et Escompte .....	3,388.92
Escompte et Rabais sur taxes .....	13,946.79
Département de feu: Salaires .....	\$41,725.00
Département de feu: Dépenses .....	7,888.95
Département de police: Salaires .....	33,437.89
Département de police: Dépenses .....	10,911.88
Département de lumière: Salaires .....	4,600.00
Département de lumière: Dépenses .....	1,277.36
Département de finance: Salaires .....	6,000.00
Département de finance: Dépenses .....	1,813.06
Département de santé: Salaires .....	4,100.00
Département de santé: Dépenses .....	3,636.20
Usine Hydro-Electrique: Salaires .....	1,950.00
Bureau du Greffier: Salaires .....	1,473.54
Département Légal: Salaires .....	600.00
Département Légal: Dépenses .....	340.00
Comité Industriel .....	940.00
Dépenses Assistance Publique hôpitaux, hospices, etc. ....	310.50
	49,225.22

Annexe "C-4" (suite)

Moins: Part du Gouvernement	21,563.48	
Asiles et Prisons		27,661.74
Bureau de l'Ingénieur: Salaires	2,400.00	12,317.64
Bureau de l'Ingénieur: Dépenses	161.61	
		2,561.61
Hôtel-de-Ville: Salaires	1,325.00	
Hôtel de Ville: Entretien	981.77	
		2,306.77
Bureau de l'Evaluateur: Salaires	2,850.00	
Bureau de l'Evaluateur: Dépenses	399.02	
		3,249.02
Commission de Placement re: Chômage		316,112.92
Parcs		188.86
Rues		696.88
Imprévues		2,057.80
Nettoyage rues pavées		437.00
Trottoirs		270.00
Egoûts		2,453.87
Frais de publications		625.65
Barrières		886.88
Elections		636.00
Dommages		1,582.37
Ligue d'Hygiène Sociale		1,500.00
Ecole Technique		10,000.00
Surplus administratif de l'année		\$861,337.98
		4,504.63
		\$865,842.61

CITE DE HULL  
SERVICE DE L'AQUEDUC  
BILAN AU 30 AVRIL 1939

ACTIF

Taxes d'eau, arrosage et neige recevables, Annexe "D-2" .....	\$145,009.62
Arrérages consolidés .....	2,647.77
Equité, re: Propriétés achetées pour taxes .....	66,068.02
	<hr/>
	\$213,725.41

PASSIF

Banque et Caisse .....	21,974.30
Avances du Service des Taxes .....	97,000.00
Taxes payées d'avance .....	171.71
	<hr/>
Total du Passif .....	\$119,152.01

Surplus et Réserve:

Réserve pour taxes non recouvrables .....	167.36
--	--------

Solde Compte Surplus, 1er mai, 1938 .....	\$88,827.68
--	-------------

Plus: Surplus administratif de l'année, Annexe "D-3" .....	6,078.36
	<hr/>
	94,406.04

Solde Compte Surplus, 30 avril, 1939 — .....	94,573.40
	<hr/>
	\$213,725.41

**CITE DE HULL**  
**SERVICE DE L'AQUEDUC**  
**ETABLISSEMENT DES ARRERAGES DE TAXES**  
**AU 30 AVRIL 1939**

Arrérages au 1er mai, 1938 ..... \$136,374.74

Prélèvement:

Taxes d'eau .....	\$154,383.19
Taxes Arrosage .....	5,872.93
Taxes Enlèvement de la Neige .....	8,976.50
Eau fournie aux Compteurs .....	5,910.46
Intérêts sur arrérages .....	5,459.40
	180,602.48
	\$316,977.22

Moins:

Perception de l'année .....	\$163,516.76
Propriétés achetées pour taxes .....	4,614.08
	\$168,130.84
Moins: Propriétés retraites .....	1,716.17
	\$166,414.67
Escomptes et réductions .....	5,552.93
	171,967.60
Arrérages au 30 avril, 1939 .....	\$145,009.62

Répartition des Arrérages:

Année 1935-1936 et avant .....	15,620.07
Année 1936-1937 .....	21,673.75
Année 1937-1938 .....	38,872.54
Année 1938-1939 .....	68,322.30
Compteurs .....	520.96
	\$145,009.62

CITE DE HULL

SERVICE DE L'AQUEDUC

COMPTE DE REVENU ET DEPENSES

POUR LES DOUZE MOIS TERMINES LE 30 AVRIL, 1939

REVENU

Taxes d'eau.....	\$154,383.19
Taxes d'arrosage .....	5,872.98
Taxes Enlèvement de la neige .....	8,976.50
Eau fournie aux compteurs .....	5,910.46
Intérêt sur arrérages de taxes.....	5,459.40
	<hr/>
	\$180,602.48
Moins: Escompte et rabais .....	5,569.72
	<hr/>
	\$175,032.76

**CITE DE HULL**

**SERVICE DE L'AQUEDUC**

**COMPTE DE REVENU ET DEPENSES**

**POUR LES DOUZE MOIS TERMINES LE 30 AVRIL, 1939**

**DEPENSES**

Arrosage	\$ 3,423.85
Enlèvement de la neige	5,251.26
Intérêt sur débentures	52,177.74
Débentures échues	20,747.83
Fonds d'amortissement	8,111.26
Salaires	28,740.34
Château d'eau	4,795.17
Entretien des Services	4,674.97
Bornes-Fontaines	4,057.74
Tuyaux principaux	1,157.10
Chlorination	6,038.50
Dégelage	524.38
Escompte et intérêt	1,800.00
Assurances	761.80
Contribution au Service des Taxes	25,392.13
Imprévues	786.73
Entretien Chantier Municipal	513.60
	\$168,954.40
Surplus Administratif de l'année	6,078.36
	\$175,032.76

**CITE DE HULL**  
**ETAT BUDGETAIRE**  
**ANNEE 1938-1939**

REVENU	Revenu	Revenu	Différence	
	Estimé	Actuel	En moins	En plus
<b>Service des taxes:</b>				
Taxes Municipales.....	\$443,303.72	\$436,686.23	\$ 6,617.49	
Taxes d'Affaires .....	27,900.00	28,814.33		\$ 914.33
Taxes sur amusements .....	9,000.00	9,998.93		998.93
Taxes sur chiens .....	810.00	689.50	120.50	
Licences des charreteries .....	3,000.00	3,216.35		216.35
Cour du Recorder .....	5,200.00	5,360.99		160.99
Marché de Hull .....	60.00	254.79		194.79
Contribution de l'Aqueduc .....	25,392.13	25,392.13		
Intérêt sur placements .....	15,000.00	15,717.67		717.67
Comité des Bâtisses .....	3,000.00	5,183.82		2,183.82
Divers .....	900.00	414.95	485.05	
<b>Contribution du Fonds</b>				
d'Amortissement .....				
Règlement No. 317.....	5,000.00	15,000.00		10,000.00
Hull Electrique .....	3,000.00	3,000.00		
	<u>\$541,565.85</u>	<u>\$549,729.79</u>	<u>\$ 7,223.04</u>	<u>\$ 15,386.88</u>
<b>Différence en plus</b>				
<b>reportée à page 4 .....</b>	<b>8,163.84</b>		<b>8,163.84</b>	
	<u><b>\$549,729.79</b></u>	<u><b>\$549,729.79</b></u>	<u><b>\$ 15,386.88</b></u>	<u><b>\$ 15,386.88</b></u>
<b>Service de l'Aqueduc:</b>				
Eau, arrosage et neige....	\$173,100.00	\$180,602.48		\$ 7,502.48
<b>Différence en plus</b>				
<b>reportée à page 4 .....</b>	<b>7,502.48</b>		<b>\$ 7,502.48</b>	
	<u><b>\$180,602.48</b></u>	<u><b>\$180,602.48</b></u>	<u><b>\$ 7,502.48</b></u>	<u><b>\$ 7,502.48</b></u>

CITE DE HULL  
ETAT BUDGETAIRE

ANNEE 1938-1939

DEPENSES	Dépenses Estimées	Dépenses Actuelles	Différence
			En plus      En moins
<b>Service des taxes:</b>			
Fonds d'amortissement	\$ 37,410.99	\$ 41,525.89	\$ 4,114.90
Débentures en séries	117,752.17	117,752.17	
Intérêt sur débentures	171,913.51	176,589.82	4,676.31
Intérêt et escompte	1,800.00	3,388.92	1,588.92
Escompte et réductions	14,100.00	13,946.79	\$ 153.21
Imprévues	15,879.58	2,683.45	12,696.13
<b>Département des Incendies:</b>			
Salaires	41,725.00	41,725.00	
Entretien	7,190.95	7,888.95	698.00
<b>Département de police:</b>			
Salaires	33,250.00	33,437.89	187.89
Entretien	7,866.15	10,911.88	3,045.73
<b>Département de lumière:</b>			
Salaires	4,600.00	4,600.00	
Entretien	948.00	1,277.36	334.36
<b>Bureau de Santé:</b>			
Salaires	4,100.00	4,100.00	
Entretien	3,710.00	3,636.20	73.80
<b>Bureau du Trésorier</b>			
Salaires	6,000.00	6,000.00	
Entretien	1,200.00	1,313.06	113.06
<b>Bureau du Greffier:</b>			
Salaires	1,950.00	1,950.00	
Entretien	1,575.00	1,473.54	101.46

**CITE DE HULL**

**ETAT BUDGETAIRE**

**ANNEE 1938-1939**

<b>DEPENSES</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Différence</b>	
	<b>Estimées</b>	<b>Actuelles</b>	<b>En plus</b>	<b>En moins</b>
<b>Bureau de l'Evaluateur:</b>				
Salaires .....	2,850.00	2,850.00		
Entretien .....	385.00	399.02	14.02	
Dommages .....	2,000.00	1,582.37		417.63
Dépenses légales .....	1,200.00	340.00		860.00
Salaire, Gardien				
Hôtel-de-Ville .....	1,325.00	1,325.00		
Entretien				
Hôtel de Ville .....	935.00	981.77	46.77	
Entretien des parcs .....	210.00	188.86		21.14
Salaires, Usine Electrique	3,025.00	3,025.00		
<b>Bureau de l'Ingénieur:</b>				
Salaires .....	2,400.00	2,400.00		
Entretien .....	200.00	161.61		38.39
Entretien des trottoirs .....	270.00	270.00		
Entretien des Egoûts .....	2,450.00	2,453.87	3.87	
Entretien des barrières .....	900.00	886.88		13.12
Entretien des rues pavées..	450.00	437.00		13.00
Entretien des rues .....	715.00	696.88		18.12
Elections .....	900.00	636.00		264.00
Asurances .....	584.50			584.50
<b>Ligue d'Hygiène Sociale</b>				
de Hull .....	500.00	1,500.00	1,000.00	
Ecole Technique .....	10,000.00	10,000.00		
Asile, Prisons et Ecoles .....	13,000.00	12,317.64		682.36
<b>Hospices, Hôpitaux, et orphelinats .....</b>				
	24,000.00	27,661.74	3,661.74	

Annexé "E" page 4

DEPENSES	Dépenses Estimées	Dépenses Actuelles	Différence En plus	Différence En moins
Comité Industriel .....	<u>200.00</u>	<u>310.50</u>		110.50
Salaires, Aviseur Légal ....	<u>600.00</u>	<u>600.00</u>		
	<u>\$541,565.85</u>	<u>\$545,225.06</u>	<u>\$ 19,596.07</u>	<u>\$ 15,936.86</u>
Différence en plus, reportée à page 4 .....	<u>3,659.21</u>			<u>3,659.21</u>
	<u><u>\$545,225.06</u></u>	<u><u>\$545,225.06</u></u>	<u><u>\$ 19,596.07</u></u>	<u><u>\$ 19,596.07</u></u>

CITE DE HULL  
ETAT BUDGETAIRE  
ANNEE 1938-1939

DEPENSES	Dépenses	Dépenses	Différence	
	Estimées	Actuelles	En plus	En moins
<b>Service de l'Aqueduc:</b>				
Fonds d'amortissement .....	\$ 8,111.26	\$ 8,111.26		
Débentures en séries .....	20,747.83	20,747.83		
Intérêt sur débentures .....	52,177.74	52,177.74		
Escompte et intérêts .....	1,800.00	1,800.00		
Imprévues .....	2,698.33	786.73	\$ 1,911.60	
Salaires réguliers .....	29,000.00	28,740.34		259.66
Assurances .....	1,142.71	761.80		380.91
<b>Contribution au service</b>				
des Taxes .....	25,392.13	25,392.13		
Entretien, Château d'eau .....	4,780.00	4,795.17	\$ 15.17	
Entretien des Services .....	4,675.00	4,674.97		.03
Entretien des bornes-				
fontaines .....	4,080.00	4,057.74		22.26
Entretien des tuyaux				
principaux .....	1,195.00	1,157.10		37.90
Enlèvement de la neige .....	2,350.00	5,251.26	2,901.26	
Arrosage .....	3,500.00	3,423.85		76.15
Dégelage .....	525.00	524.38		.62
Chlorination .....	5,000.00	6,038.50	1,038.50	
Escompte sur taxes d'eau .....	5,400.00	5,569.72	169.72	
<b>Entretien chantier</b>				
Municipal .....	525.00	513.60		11.40
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$173,100.00	\$174,524.12	\$ 4,124.65	\$ 2,700.53
Différence en plus, reportée parge 4 .....	1,424.12			1,424.12
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$174,524.12	\$174,524.12	\$ 4,124.65	\$ 4,124.65
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

RESUME DES DIFFÉRENCES

Service des taxes, Revenu page 1	\$ 8,163.84
Service des taxes, Dépenses page 3	3,659.21
Surplus Service des taxes	\$ 4,504.63
Service de l'Aqueduc, Revenu page 1	\$ 7,502.48
Service de l'Aqueduc, Dépenses page 4	1,424.12
Surplus Service de l'Aqueduc	\$ 6,078.36

**CITE DE HULL**

**STATISTIQUES AU 30 AVRIL 1939**

**POPULATION**

Recensement fédéral, 1931	29,432
Recensement municipal, 1938	30,738

**PROPRIETES**

Valeur des propriétés imposables	\$19,092,864.00
Valeur des propriétés non imposables	13,605,860.00
Valeur des propriétés exemptées par Règlement	1,353,255.00
Valeur totale des propriétés	<u>\$34,051,979.00</u>

**SUPERFICIE — 4000 ACRES**

**LIMITE D'EMPRUNT**

Suivant les dispositions de l'article 373 de la Charte de la Cité, les emprunts par des émissions d'obligations ne doivent pas excéder 25% de l'évaluation des immeubles imposables ajoutées aux immeubles temporairement exemptés, laquelle valeur sera établie par le rôle d'évaluation.

Valeur des propriétés imposables selon

rapport de l'évaluateur	\$19,092,864.00
Valeur des propriétés exemptées temporairement	1,353,255.00

Total	<u>\$20,446,119.00</u>
-------	------------------------

Limite d'emprunt basée sur 25% de l'évaluation

ci-dessus	\$ 5,111,530.00
Moins: Dette débentures actuelles	4,383,300.00

Limite d'emprunt actuelle	<u>\$ 728,230.00</u>
---------------------------	----------------------

**CITE DE HULL**

**STATISTIQUES AU 30 AVRIL 1939**

**SITUATION FINANCIERE**

Taux de la taxe: \$1.80 par \$100.00 d'évaluation

Taxe foncière, Corporation, 1938-1939	\$339,925.47
Taxe Améliorations locales	86,241.98
Autres taxes	67,037.49
Taxes Aqueduc	154,383.19
Autres taxes, Aqueduc	26,219.29
 Total des taxes imposables	 \$673,807.42

Réserve pour taxes non recouvrables	\$ 9,225.32
Montant total perçu sur revenu annuel	658,139.47
Arrérages de taxes générales et eau de 1938-1939	204,156.92
Autres arrérages de taxes avant 1938-1939	216,692.63

	Corporation	Aqueduc	Total
Revenu courant	\$865,842.61	\$175,032.76	\$1,040,875.37
Dépenses courantes	861,337.98	168,954.40	1,030,292.38
 Surplus	 \$ 4,504.63	 \$ 6,078.36	 \$ 10,582.99

CITE DE HULL

STATISTIQUES AU 30 AVRIL 1939

DETAIL	Dette Débentures	Fonds d'amortissement	Dette Nette
Aqueduc .....	\$1,043,998.67	Dr.39,315.70	\$1,083,314.37
Améliorations Locales (Part des propriétaires)	1,841,381.00	296,024.83	1,545,356.17
Compte Général .....	1,497,920.33	70,534.75	1,427,385.58
	<u>\$4,383,300.00</u>	<u>\$327,243.88</u>	<u>\$4,056,056.12</u>
Débentures en séries .....			\$2,640,900.00
Débentures avec fonds d'amortissement .....			1,742,400.00
Billets payables en prévision d'émission de débentures .....			60,000.00
Actif total .....		\$6,297,487.10	
Passif total .....		4,633,265.68	

**CITE DE HULL**

**ETAT DES DEPENSES**

**SUR LES REGLEMENTS Nos. 346-364, 359 et 360**

**AU 30 AVRIL 1939**

**Règlement No. 346-364:**

Emprunt autorisé pour Aqueduc	\$ 19,500.00
Emprunt autorisé pour Améliorations locales	214,500.00
Emprunt autorisé pour Divers	9,000.00
<hr/>	
	\$243,000.00

**Dépenses:**

Durant l'année 1937-1938	\$ 42,759.98
Durant l'année 1938-1939	175,547.06
Perte sur vente de débentures	3,348.75
<hr/>	
Balance au Crédit	\$221,665.79
	21,344.21
	<hr/>
	\$243,000.00

**Règlement No. 359:**

Emprunt autorisé pour Améliorations locales	\$ 85,000.00
<hr/>	
Dépenses en 1938-1939	\$ 41,274.32
<hr/>	
Balance au crédit	43,725.68
	<hr/>
	\$ 85,000.00

Règlement No. 360

Emprunt autorisé pour Aqueduc	\$ 33,000.00
Emprunt autorisé pour Améliorations locales	15,500.00
	<hr/>
	\$ 48,500.00

Dépenses en 1938-1939	\$ 44,386.67
Balance au crédit	4,113.33
	<hr/>
	\$ 48,500.00

**RESUME DES BALANCES AU CREDIT**

Règlement No. 346-364	\$21,344.21
Règlement No. 359	43,725.68
Règlement No. 360	4,113.33
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>\$69,183.22</b>